

■  
Novembre 2020



BILAN DE LA CONFÉRENCE  
CITOYENNE PRÉALABLE  
AU LANCEMENT DE LA  
PROCÉDURE DE RÉVISION  
VISANT À L'ADOPTION  
D'UN PLAN LOCAL  
D'URBANISME BIOCLIMATIQUE  
DE LA VILLE DE PARIS

© Ville de Paris - DU/SOC Christophe Jacquet

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>UNE CONFÉRENCE CITOYENNE PRÉALABLE AU LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE PARIS .....</b>	<b>3</b>
1.1	Une ambition portée par la ville : associer tous les citoyens à la révision du PLU	3
1.2	Un objectif : un Plan Local d'Urbanisme « bioclimatique » pour la Ville de Paris	4
	▶ L'exposé des motifs .....	4
	▶ Le cadre prévu et mis en œuvre .....	4
1.3	Cadre méthodologique .....	5
<b>2</b>	<b>LES ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE DE LA CONFÉRENCE CITOYENNE ..</b>	<b>7</b>
2.1	Le recrutement des participants et l'animation de la conférence .....	7
	▶ Des critères de sélection .....	7
	▶ La méthodologie employée .....	7
	▶ Le profil des participants mobilisés .....	8
	▶ Le rôle des animateurs .....	11
2.2	La session 1 - la présentation des enjeux de la conférence citoyenne .....	12
	▶ Cadre .....	12
	▶ Les enjeux pédagogiques .....	13
	▶ Le déroulé de la première session .....	13
	▶ Les thématiques en débat .....	16
	▶ Expression des participants .....	22
2.3	Session 2 : Parole d'experts et balades urbaines .....	23
	▶ Vie quotidienne .....	23
	▶ Espace public et mobilité .....	24
	▶ Habitat et solidarité .....	25
	▶ Cadre bâti et patrimoine .....	26
	▶ Nature, biodiversité et paysage .....	27
	▶ Travail, économie, attractivité métropolitaine .....	28
	▶ Expression des participants .....	29
2.4	Session 3 : formulation des propositions et vote .....	30
	▶ Une formulation des propositions par atelier .....	30
	▶ Un vote sur les différentes propositions .....	31
<b>3</b>	<b>LE BILAN DES AVIS EXPRIMÉS .....</b>	<b>33</b>
3.1	Bilan quantitatif global .....	33
3.2	Bilan quantitatif par thématique .....	34



▶	Thème Vie quotidienne.....	34
▶	Thème Espace public et mobilité.....	34
▶	Thème Habitat et solidarité.....	35
▶	Thème Cadre bâti et patrimoine.....	36
▶	Thème Nature, biodiversité et paysage.....	36
▶	Thème Travail, économie et attractivité métropolitaine.....	37
<b>3.3</b>	<b>Une synthèse des avis exprimés.....</b>	<b>37</b>
▶	Thématique de la vie quotidienne.....	38
▶	Thématique de l'espace public et de la mobilité.....	39
▶	Thématique du cadre bâti et du patrimoine.....	42
▶	Thématique de l'habitat et de la solidarité.....	44
▶	Thématique de la nature, la biodiversité et du paysage.....	46
▶	Thématique du travail, de l'économie et de l'attractivité métropolitaine.....	48
▶	Regard global et transversal (thèmes, transversaux ou directement hors PLU) ..	50
<b>3.4</b>	<b>Une démarche complémentaire.....</b>	<b>51</b>
<b>4</b>	<b>LES PROPOSITIONS RETENUES À L'ISSUE DU VOTE DE LA CONFÉRENCE</b>	<b>52</b>
▶	Retours quantitatifs.....	52
▶	Vie quotidienne.....	53
▶	Espace public et mobilité.....	58
▶	Cadre bâti et patrimoine.....	63
▶	Habitat et solidarité.....	68
▶	Nature, biodiversité et paysage.....	73
▶	Travail, économie et attractivité métropolitaine.....	78

# 1 UNE CONFÉRENCE CITOYENNE PRÉALABLE AU LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE PARIS

## 1.1 UNE AMBITION PORTEE PAR LA VILLE : ASSOCIER TOUS LES CITOYENS A LA REVISION DU PLU

La mise en place d'une Conférence citoyenne préalable au lancement de la procédure de révision du PLU de la Ville de Paris, répond à deux objectifs principaux :

- **recueillir l'avis des citoyens sur les perspectives d'évolution de l'aménagement de la Ville de Paris** et l'ensemble des éléments prospectifs liés au Plan Local d'Urbanisme ;
- **impliquer davantage dans cette démarche les parisiens** ainsi que les occupants ou les utilisateurs de l'espace public.

La Conférence citoyenne s'inspire de la méthode déposée par le Danish Board of technology et des recommandations de la Commission Nationale du Débat Public pour associer tous les citoyens sur la base d'un tirage au sort.

Ce type de conférence se donne pour objectif d'associer des citoyens ordinaires à la formation des choix publics. Au cours du processus, une information sur les enjeux techniques du sujet leur est dispensée en amont du processus.

Le groupe de citoyens auditionne ensuite des experts de la question, puis délibère de manière informée en vue de produire un avis.

Cet avis de citoyens éclairés facilite la participation et l'expression d'un large public sur les questions soulevées par ce sujet.

## 1.2 UN OBJECTIF : UN PLAN LOCAL D'URBANISME « BIOCLIMATIQUE » POUR LA VILLE DE PARIS

### ► L'exposé des motifs

L'adoption d'un plan local d'urbanisme bioclimatique figure parmi les premiers objectifs du programme de mandature. Un tel document marque un saut important dans la prise en compte des objectifs du développement durable par les documents d'urbanisme parisien, en les déclinant sur toutes les thématiques que doit aborder le PLU : environnement et cadre de vie, développement économique et habitat, solidarité et inclusion, nature et patrimoine, enjeux de la résilience et de la transition écologique. Il doit s'attacher à insuffler un haut niveau d'exigence environnementale dans la conception même de la ville, dans tous les projets et à toutes les échelles de son renouvellement, du bâtiment, à l'ilot, jusqu'au quartier.

L'élaboration d'un « PLU bioclimatique » nécessite une reformulation de la prise en charge des enjeux de l'urbanisme réglementaire. Cette refondation du plan local d'urbanisme implique pour la Ville de Paris une mobilisation de l'intelligence collective des parisiennes et des parisiens, au travers d'une démarche participative innovante, permettant de parvenir à la définition la plus pertinente des objectifs de la future procédure de révision.

Dans ce but, la « Conférence citoyenne » a pour vocation d'identifier les sujets prioritaires qui alimenteront les objectifs de la future procédure de révision du PLU.

Dans ce cadre, la parole a été donnée à cent citoyennes et citoyens concerné.e.s par l'urbanisme parisien, femmes et hommes à parité, résidents et/ou usagers de la capitale, représentatifs de la diversité économique et sociale des ménages de Paris et de la métropole, telle qu'elle peut être appréhendée au travers des critères d'âge, de CSP, de domicile, de taille des familles, etc.

### ► Le cadre prévu et mis en œuvre

Recrutés de façon transparente par un bureau d'études spécialisé, les membres ont été invité.es à participer à trois journées de réflexion réparties sur une période de quatre semaines. Lors de la première séance les participants ont bénéficié d'une formation aux données techniques générales de l'urbanisme réglementaire adaptée au contexte parisien et d'une présentation des grandes thématiques proposées. Dans une deuxième séance, les participants ont été réparti.es dans des ateliers dans lesquels ils étaient, assistés d'experts reconnus. Ils ont approfondi et débattu les différentes thématiques. Une dernière séance a permis de formuler une synthèse, au travers un certain nombre de recommandations/orientations.

Les élus ont, dans ce cadre, précisé les enjeux transversaux devant être étudiés et traités lors de cette Conférence citoyenne afin de couvrir toutes les dimensions du futur PLU « bioclimatique » :

- **Un environnement plus favorable à la santé** (végétalisation et densité), moins exposé aux nuisances (bruit, pollution...) et une ville davantage résiliente et adaptée aux changements climatiques ;
- **Un Paris ville solidaire au sein de la métropole** (mixité sociale et fonctionnelle, logement pour tous, accès aux transports, nouveaux modes de déplacements, ...) ; de nouveaux enjeux patrimoniaux (patrimoines naturel et construit, paysage, biodiversité,...) ;
- **Une économie circulaire du bâti** (réhabiliter le bâti existant ou construire à neuf, efficacité énergétique, empreinte carbone...) et des services urbains (logistique urbaine, ravitaillement énergétique..) ;
- **Un développement économique durable** (commerce, tourisme, logistique...)-soin apporté à un espace public inclusif.

Ces enjeux correspondent aux grands axes que la Ville souhaite voir traités par la prochaine procédure d'évolution du PLU.

### 1.3 CADRE METHODOLOGIQUE

Les travaux menés ces dernières années sur la participation tentent de traiter un sujet classique : comment associer tous les citoyens à un projet, en particulier « ceux qui ne prennent pas la parole » dans les réunions publiques.

La prise de parole en public est un exercice délicat. Il faut s'exprimer en public ce qui suppose qu'on ait un avis légitime et reconnu ce qui est une véritable barrière.

Les études montrent ainsi les réserves des citoyens pour donner ou avoir un avis sur un projet.



La démarche de la Conférence citoyenne vise aussi bien à :

- **Mobiliser un public** qui n'aurait pas, a priori, participé à une concertation « classique »,
- **Former les participants** pour leur donner des clefs de compréhension,
- **Faciliter la production d'avis** et de propositions.

Il faut toutefois relativiser le dispositif en intégrant les écueils suivants :

- Malgré leur engagement à participer, **les personnes présentes n'ont pas forcément un avis sur les thèmes traités,**
- Le tirage au sort n'empêche pas d'avoir des **citoyens engagés qui défendent leur position,**
- Une prise de position peut avoir de multiples motivations qui peuvent s'expliquer par une situation personnelle, une question locale qui l'emportera sur la notion d'intérêt collectif.

Ces réserves classiques doivent être intégrées mais ne remettent pas en cause l'intérêt d'une concertation différente menée en amont du projet politique

## 2 LES ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE DE LA CONFÉRENCE CITOYENNE

### 2.1 LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS ET L'ANIMATION DE LA CONFERENCE

Le nombre retenu de 100 participants permet d'avoir une diversité de profils sans toutefois être entièrement représentatifs : les habitants de la Ville de Paris et un public de proche banlieue travaillant ou se rendant régulièrement à Paris.

#### ► Des critères de sélection

L'ordre d'importance des critères de sélection de l'échantillon a été appliqué sur la base suivante :

1. Une parité.
2. Une structure familiale ou composition du ménage (célibataire avec et sans enfants, en couple avec et sans enfants).
3. Une répartition par âge en 3 tiers : avant l'entrée dans la vie professionnelle / actif / post actif.
4. 4 groupes CSP en 4 quarts environ : étudiants/salariés du privé ou du public (prévoir différentes CSP au sein des salariés : cadres, ouvriers, artisans, professions libérales, employés...) / inactif (chômeurs ou retraités).

#### ► La méthodologie employée

**Le recrutement des membres de la Conférence citoyenne s'est fait via deux canaux :**

- **Par tirage au sort de citoyens** auxquels ont été présentés par téléphone et mail : l'objet et les attendus de la démarche ainsi que les conditions de participation (une présence trois samedis, un équipement informatique pour suivre la réunion en cas de dispositif sanitaire trop contraignant, une indemnisation liée à l'engagement de participation à hauteur de 80 € par session / personne). 80 parisien.ne.s, et grand.e.s parisien.ne.s ont été tirés au sort par ce biais.

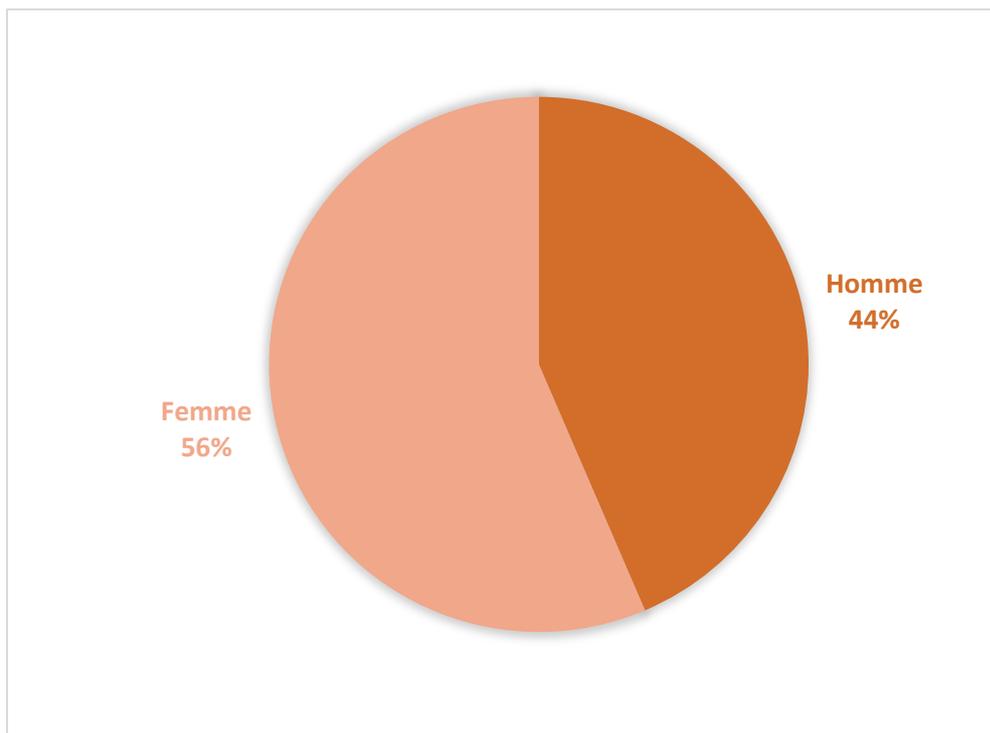
- Via un appel à candidatures lancé par la Ville de Paris la semaine du 31/08 auprès des parisiens disposant de la **Carte citoyenne**, sous la forme d'une newsletter leur présentant la démarche de la Conférence citoyenne et leur proposant de remplir un formulaire d'inscription.

500 d'entre eux ont manifesté leur intérêt. Sur cette base, 20 ont été tirés au sort pour compléter les profils manquants afin de viser une bonne représentativité.

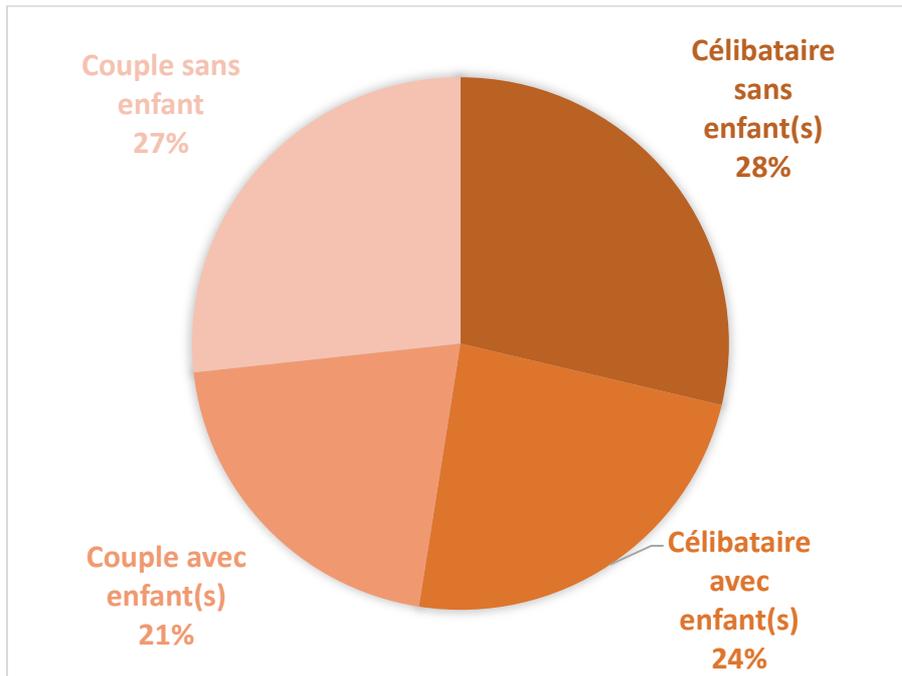
#### ► Le profil des participants mobilisés

Nous l'avons indiqué un échantillon de 100 personnes ne peut être intégralement représentatif de la population. Les sondages se fondent classiquement sur un échantillon de 1 000 personnes. Le recrutement a permis d'assurer une bonne représentativité de la population concernée :

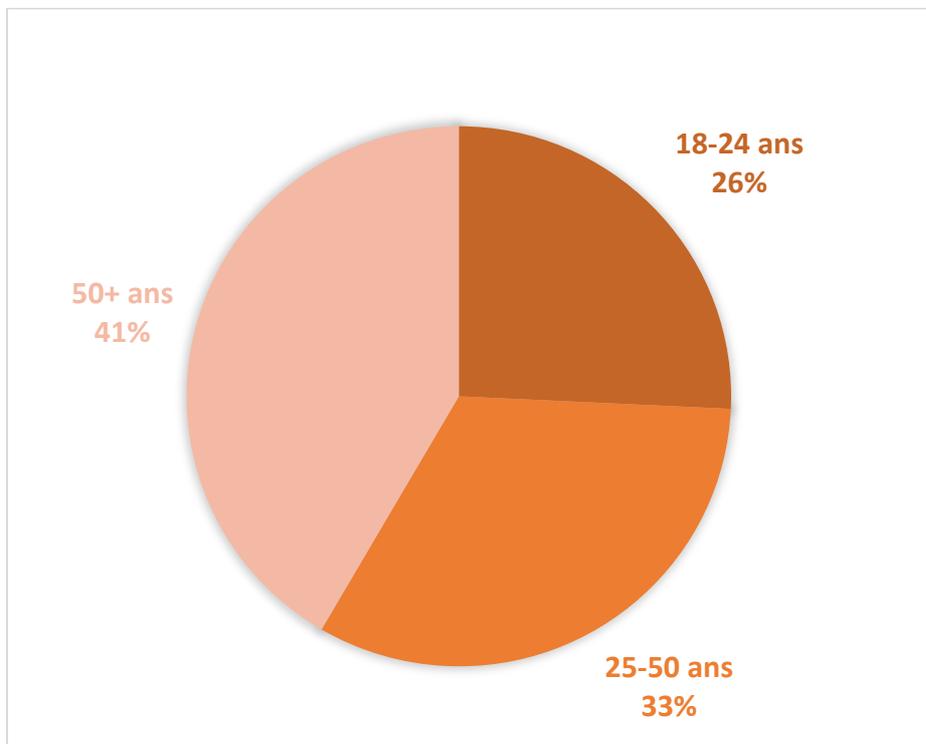
#### ► Des genres



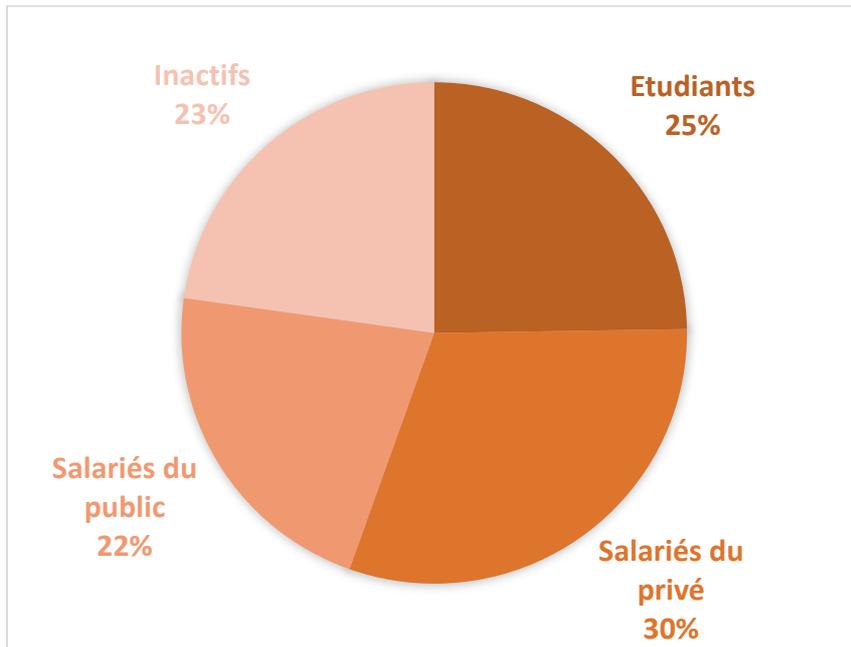
► De la composition familiale



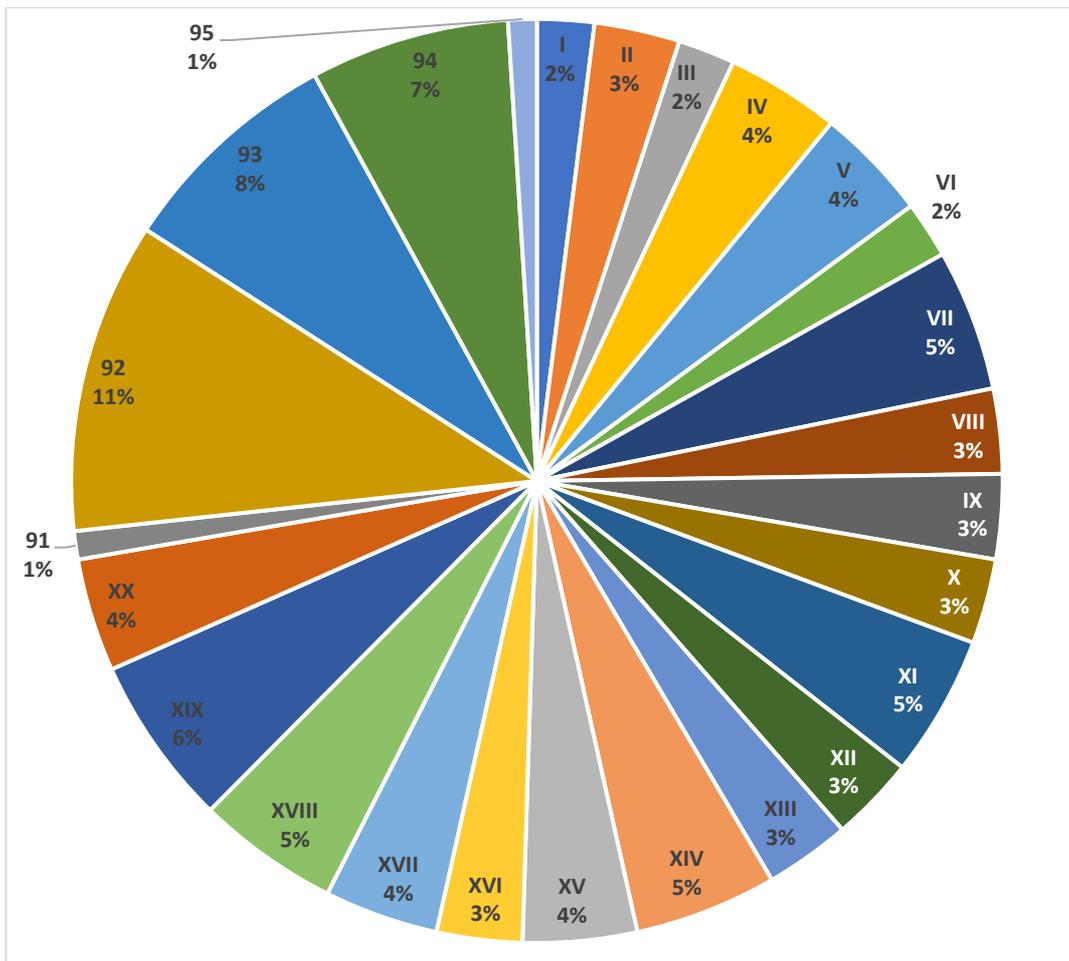
► De l'âge



► Des catégories socio-professionnelle



► De l'origine géographique



Il a été décidé d'avoir 70 personnes vivant à Paris intra-muros et 30 grands parisiens se déplaçant plusieurs fois par semaine à Paris principalement pour des raisons professionnelles.

Notons que 10 personnes sont issues des quartiers populaires de la ville de Paris et 3 de zones aéroportuaires.

La conférence citoyenne a rassemblé des profils variés en phase avec la diversité de la population parisienne et grand Parisienne.

#### ► Le rôle des animateurs

La gestion de la mission a été assurée par l'équipe d'Etat d'Esprit Stratis, titulaire d'un accord-cadre avec la Ville de Paris dans la préparation et l'animation de la Conférence citoyenne.

Le cadre donné aux animateurs par la Ville de Paris était :

- d'assurer la qualité des échanges au sein du groupe de citoyens ;
- de veiller à la qualité pédagogique, à la neutralité et à l'objectivité de la formation ;
- de faciliter la qualité de la délibération du groupe de citoyens.

Les participants n'ont pas tous les mêmes niveaux de formation. Il a été demandé aux animateurs la plus grande pédagogie afin que tous les participants se sentent à l'aise avec les formations dispensées, les méthodologies proposées et les comptes rendus réalisés.

Au-delà de cette formation technique, l'animateur doit être capable de transmettre au groupe un esprit de dialogue, c'est-à-dire, notamment, une ouverture d'esprit, une capacité d'écoute des autres, une propension à élaborer des critiques sous une forme positive, une volonté de faire progresser collectivement le groupe plutôt que de rechercher la performance individuelle.

L'animateur doit également être en capacité de gérer les tensions, les conflits, les querelles d'idées voire de personnes qui pourront naître au sein du groupe et risquer de dégrader la qualité du travail du groupe ce qui affecterait le résultat attendu, c'est-à-dire l'avis rendu par le groupe.

## 2.2 LA SESSION 1 - LA PRESENTATION DES ENJEUX DE LA CONFERENCE CITOYENNE

Cette première session a pour objectif de donner aux participants les clefs de compréhension d'un Plan Local d'Urbanisme et des enjeux pour les parisiens de son évolution. Il s'agit également pour les participants d'identifier les options possibles et le cadre plus précis d'un Plan Local d'Urbanisme dans l'aménagement de leur ville.



### ► Cadre

Cette première session s'est déroulée au Pavillon de l'Arsenal le samedi 26 septembre 2020 de 9 h 30 à 16 h 00.

- **Participants :**  
102 participants le matin > 101 l'après-midi (un passant s'était intégré au groupe)
- Interventions* :** 113 prises de paroles du public
  - 36 lors du photo-langage
  - 39 lors de l'exercice des personae
  - 9 suite à la présentation d'un PLU
  - 7 suite aux présentations de la matinée
  - 22 suite à l'explication des 6 thématiques
- Soit au total :
  - 1- Vie quotidienne : 13 interventions
  - 2- Espace public et mobilité : 14 interventions
  - 3- Habitat et solidarité : 23 interventions
  - 4- Cadre bâti et patrimoine : 9 interventions
  - 5- Nature, biodiversité et paysage : 16 interventions
  - 6- Travail, économie et attractivité métropolitaine : 21 interventions

+ 95 fiches de contribution écrites remplies

### ► Les enjeux pédagogiques

Le but de cette journée de formation est de fournir les éléments permettant aux groupes de citoyens de poser les questions judicieuses aux experts qu'ils souhaitent auditionner lors d'une seconde journée.

La phase de formation est totalement distincte de la phase où sont questionnés les experts et énoncés les points de vue. C'est une règle fondamentale pour la réussite de la Conférence citoyenne.

La qualité pédagogique de l'intervention des formateurs est importante mais il est aussi essentiel de faciliter la possibilité pour le groupe de citoyens de poser des questions pour leur permettre d'assimiler au mieux la présentation. Un temps suffisant est prévu pour poser des questions aux formateurs et débattre avec eux.

La Direction de la Ville de Paris en charge de l'urbanisme a apporté son expertise en la matière pour contribuer à la formation des parisiens et des grands parisiens. Un dossier de formation sur la thématique a été transmis en amont de la Conférence à l'ensemble des participants.

### ► Le déroulé de la première session

Cette première session a été l'occasion de présenter :

#### ► Les ambitions de la Ville de Paris pour un PLU bioclimatique.

Pourquoi la Ville de Paris souhaite réviser le PLU de 2006 ?

Quelles sont les ambitions de la Ville pour aller plus loin en matière d'économie circulaire, de santé, d'environnement et intégrer une vision métropolitaine ?

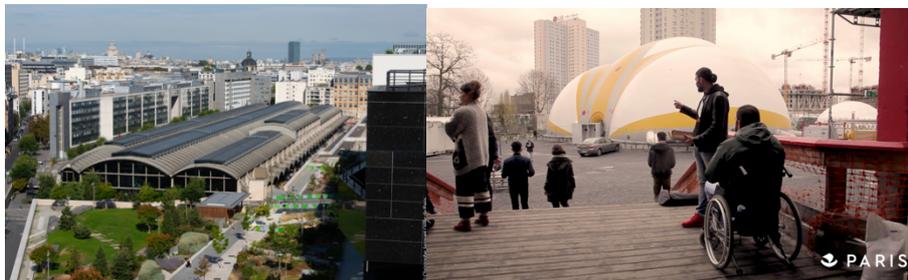
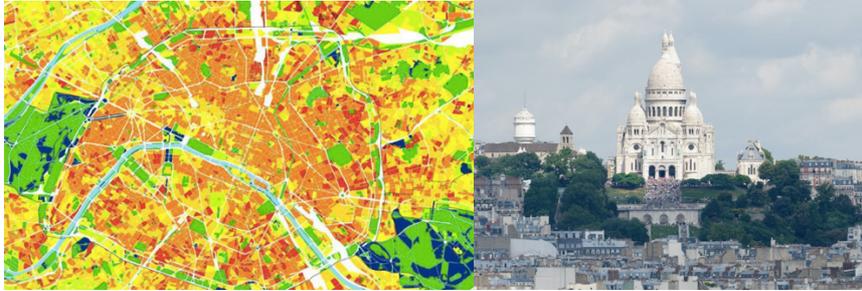
#### ► Quelles sont les attentes pour cette Conférence citoyenne ?

Pourquoi consulter les citoyens avant même de lancer la procédure de révision du PLU ? Quelles sont les suites données à la Conférence ?

#### ► Quel Paris en 2030 ?

Un échange avec la salle a permis de donner les premiers ressentis et de libérer la parole sur les thématiques qui seront traitées.

La méthode du photo-langage a été retenue. A travers la présentation de photos projetées, on a demandé aux participants de réagir à des situations de la vie quotidienne à Paris.



Cette phase a permis de libérer la parole et de donner aux participants des exemples concrets d'éléments d'aménagements de la Ville de Paris qui sont liés à un PLU.

► Qu'est-ce qu'un PLU ?

Les services de la ville de Paris ont présenté le PLU à travers un exercice de persona. Les participants ont tous reçu une carte avec un profil et ont été invités à intervenir sur les différents sujets uniquement en incarnant le profil de leur carte.

L'animateur a présenté chacune des personae qui s'affichait à l'écran et a demandé aux détenteurs de cette carte profil de s'exprimer sur l'aménagement de Paris.

**Les profils proposés**

**Tiago** - Étudiant en droit à Paris 1 Panthéon - La Sorbonne, vivant dans une résidence étudiante du CROUS Paris 12ème à Daumesnil - Contexte : a fini ses études et cherche un premier emploi et doit quitter sa résidence pour trouver un logement.

**Mariana** - Aide-soignante à l'hôpital Bretonneau habitant dans le 13ème arrondissement - Contexte : met 1h45 en transport a/r par jour pour aller au travail en horaires décalées.

**Amir** - Commerçant du 8ème arrondissement vivant à Issy-les-Moulineaux - Contexte : un centre commercial ouvre au coin de sa rue...

**Hervé** - Ingénieur, responsable d'un conseil de quartier dans le 12ème arrondissement - Contexte : très investi dans sa vie de quartier, il souhaite avoir plus facilement accès à des lieux de vie sociale et de rencontre locaux.

**Nathalie** - Enseignante en maternelle dans Paris 3ème, vivant à Montrouge - Contexte : aimerait faire son jogging et se détendre dans un espace vert non loin de son travail ou de son domicile.

**Lucien** - Retraité habitant dans le 18ème arrondissement - Contexte : il a besoin d'équipements et de services essentiels à proximité de chez lui.

**Léa** - Jeune diplômée, habitant dans le 17ème arrondissement - Contexte : elle souhaite monter une start-up dans un domaine innovant et voudrait être soutenue.

**Luc** - Promoteur immobilier intéressé par un espace libre dans Paris - Contexte : suite à une démolition d'immeuble insalubre dans le 19ème arrondissement, un espace est laissé libre.

**Camélia** - Agent de la fonction publique, habitant à Villejuif et travaillant dans le 15ème arrondissement - Contexte : habitant proche de son travail, elle souhaite investir son temps libre dans le développement d'une activité d'agriculture urbaine au niveau de la périphérie de Paris.

Cette démarche a permis aux participants de se positionner dans un autre profil que le leur. Cela permet d'illustrer les attentes différentes sur chaque sujet en fonction de son profil. Cela permet de « relativiser » ses prises de position.

#### ► Les thématiques en débat

Chaque participant s'est vu remettre une fiche thématique qui présente pour chacun des thèmes traités, les enjeux pour l'avenir de Paris. Ces éléments ont permis de mieux comprendre chacun de ces sujets dans l'aménagement de la ville de Paris.

Ces différents sujets ont été présentés par la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris et par l'atelier parisien d'urbanisme (APUR).

#### ► Vie quotidienne

La vie quotidienne à Paris nous concerne tous : logement, voisinage, vie du quartier avec ses équipements (crèches, écoles, bibliothèques...) et ses services publics, vie associative et présence de commerces. Le concept de la « ville du quart d'heure » prévoit que toutes les activités des parisiens soient accessibles à moins de 15 minutes à pied ou en mode doux.

Un autre volet abordé dans ce thème est la place des équipements nécessaires pour fournir les services essentiels aux parisiens que sont l'énergie, l'eau, les soins, le transport, les moyens de communication ou l'évacuation des déchets, et qui peuvent être sources de nuisances. En organisant ces fonctions à l'échelle de la Ville, en lien avec la Métropole du Grand Paris, le PLU contribue à protéger le cadre de vie des parisiens et de tous les usagers de la capitale.

#### Les questions en débat :

- Quels équipements, commerces et services de proximité souhaiteriez-vous trouver en priorité dans votre quartier ?
- Dans votre quartier, quels aménagements permettraient de créer des lieux de rencontre et de vie sociale ?
- Quelles sont les conséquences engendrées par la période de télétravail imposée par le confinement sur votre mode de vie à Paris et sur celui de vos proches ?
- Quelles évolutions des modes de travail souhaiteriez-vous voir se développer à l'horizon 2030 ?

#### Le cadre du PLU sur cette thématique :

- La mixité fonctionnelle et la protection de l'habitat.
- Les protections du commerce, de l'artisanat et de l'industrie.
- La protection de l'espace public.

- Les équipements de proximité : les emplacements réservés, les équipements sportifs et les espaces verts...
- Les grands équipements.

#### **Les priorités de la Ville de Paris sur cette thématique :**

- Accompagner l'évolution des modes de travail (co-working, télétravail, flex office, etc).
- Promouvoir la « ville du ¼ d'heure », la ville des proximités.
- Favoriser la diversité des fonctions des quartiers et des usages des bâtiments de la ville.

#### **► Espace public et mobilité**

L'espace public désigne l'ensemble des lieux accessibles à tous, sans restriction : rues, places, parcs, quais, etc. Il s'agit du plus grand espace libre de la ville où s'exercent de multiples activités mobiles ou statiques. Invisibles aux habitants et aux usagers de la ville, nombre d'installations indispensables à la vie urbaine se logent dans ses profondeurs : réseaux d'énergie, d'eau et assainissement, de transport et de communication.

Un autre volet est abordé sur ce thème. La Ville de Paris souhaite organiser les différentes fonctions de l'espace public en favorisant une nouvelle « esthétique » en privilégiant les zones de végétalisation et de mobilité active (piétonne et cycliste).

Encadrant les zones de circulation et certains de ses usages, le Plan Local d'Urbanisme constitue un outil idéal de partage de l'espace public, pour ses usages actuels et ceux à venir.

#### **Les questions en débat**

- Que pensez-vous des aménagements temporaires réalisés sur l'espace public parisien pour certains événements ou activités ?
- Comment mieux répartir les voies de circulation (piétonnes, cyclistes, véhicules motorisés...) pour plus de sérénité et de sécurité au quotidien ?
- Quelle place donner aux services payants ? (terrasses, commerces...)
- Comment mieux relier Paris au reste de la Métropole (transports, aménagements urbains, aménagements paysagers...)?
- Quelle place pour le périphérique au 21ème siècle et après ?
- Comment décririez-vous l'« esthétique parisienne » (bâtiments, paysage, rues et places, etc) ? Comment la rendre cohérente à l'échelle de toute la ville ?
- Comment améliorer le confort et l'accessibilité de l'espace public à tous les Parisien·ne·s ?

- Comment permettre l'appropriation par tous de l'espace public (enjeux intergénérationnels, de genre, de conditions sociales, etc) ?

#### **Le cadre du PLU sur cette thématique :**

- La protection de l'espace public.
- La protection de certaines voiries et de terre-plein.
- Les équipements des immeubles en faveur de la mobilité : locaux vélos et poussettes, stationnement...
- La protection des zones piétonnes.

#### **Les priorités de la Ville de Paris sur cette thématique :**

- Aller vers un partage de l'espace public plus favorable aux modes de déplacements doux (piétons, cyclistes).
- Promouvoir la cohérence des aménagements, des espaces publics et des paysages.
- Améliorer le fonctionnement et la coordination des chantiers de la ville.
- Promouvoir un espace public accueillant pour tou.s.tes, offrant les services en faveur de la vie quotidienne.
- Favoriser l'accessibilité de toutes et tous (seniors, personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire...) aux transports et à la métropole.

#### ► Habitat et solidarité

Le logement est essentiel pour chacun d'entre nous. Les difficultés que présente la recherche d'un logement de taille et de confort adaptés à Paris, tout en étant économiquement accessible, pèsent profondément sur le quotidien et la qualité de vie des habitants.

Autre volet abordé sur ce thème, les bâtiments abritant les logements des parisiens, ainsi que les équipements et les locaux accueillant des activités qui constituent la façade apparente de la ville et forgent son identité.

Le Plan Local d'Urbanisme contribue à la protection des logements existants et à la promotion d'une offre de logements diversifiée, accessible et de qualité (confort, salubrité, commodités, esthétique).

#### **Les questions en débat :**

- Le climat change, comment mieux adapter les bâtiments ? (Performance énergétique, salubrité, qualité des matériaux).
- Comment diversifier les types de logements dans les quartiers de Paris ?
- Comment favoriser les « nouveaux modes d'habiter » (habitat coopératif, modulaire, alternatif, temporaire...) ?
- Comment rendre la ville plus solidaire, en intégrant les plus précaires ?

- Comment concilier l'accès au logement des nouveaux arrivants avec les nouveaux modes de vie et les besoins de respiration et de nature en ville ?

**Le cadre du PLU sur cette thématique :**

- La protection des logements existants, les limitations imposées à la création de locaux du même type d'activité pour un même secteur.
- La mixité sociale.
- La protection de l'habitabilité des logements : les règles d'implantation et de hauteur, les espaces libres.
- Le confort thermique des logements : performance énergétique, confort d'été, isolation.
- Les équipements de l'immeuble : locaux de tri, locaux vélo et poussette, stationnement, espaces libres, composteurs.
- La desserte par l'espace public et les réseaux.
- La qualité de la construction : les matériaux biosourcés.

**Les priorités de la Ville de Paris sur cette thématique :**

- Favoriser l'habitat pour tous avec une offre de logements abordables.
- Accompagner la croissance de l'offre de logements pour s'adapter aux évolutions démographiques (évolution de la taille et de la composition des ménages).
- Promouvoir un habitat de qualité, favorable à la santé de ses occupants et intégrant les nouveaux enjeux climatiques.
- Accompagner l'évolution des modes de vie : coliving, colocation, développement du télétravail, mutualisation des équipements du logement...

► Cadre bâti et patrimoine

L'intérêt de la vie urbaine tient au nombre et à la richesse des services que la ville rend à ses usagers, mais également à la qualité particulière de certains des éléments qui la composent. La beauté, l'ancienneté ou la valeur sentimentale de certains lieux et bâtiments représentent un patrimoine commun pour tous les parisiens et usagers de la capitale.

Les bâtiments ordinaires, du quotidien, représentent quant à eux un « patrimoine d'usage » pour nombre d'habitants qui mériterait d'être reconnu. La mise en valeur des bâtiments de la capitale doit être envisagée dans une perspective d'adaptation au changement climatique et de flexibilité dans leur usage. L'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur de ces patrimoines relèvent pleinement du Plan Local d'Urbanisme.

### Les questions en débat :

- Existe-t-il selon vous un paysage parisien « typique » ? Quels en sont les éléments distinctifs et comment pourraient-ils évoluer ?
- Connaissez-vous, dans votre environnement proche, des lieux, des bâtiments ou d'autres éléments du paysage auxquels vous êtes attaché·es et qui vous paraissent insuffisamment mis en valeur ? Quelles raisons donneriez-vous en faveur de leur éventuelle protection ?
- Pour répondre aux nouveaux besoins, la construction de bâtiments neufs paraît souvent la solution évidente mais il est possible aussi d'envisager la réutilisation et l'adaptation du bâti ancien. Quels avantages trouvez-vous à l'une et l'autre de ces solutions ? Comment trouver un équilibre ?

### Le cadre du PLU sur cette thématique :

- Le dispositif de protection du patrimoine bâti et du paysage à Paris : patrimoine mondial de l'UNESCO, Monuments historiques et abords, sites, protection Ville de Paris (PVP), secteur de maisons et villas, fuseaux de protection.
- Focus sur les lieux protégés par la Ville de Paris : nombre, critère de sélection, effets de la protection.
- Les dispositions qualitatives en faveur de l'insertion : les règles de hauteur et d'implantation.

### Les priorités de la Ville de Paris sur cette thématique :

- Trouver un équilibre entre le respect du patrimoine historique de certains bâtiments et l'innovation.
- Faire la place à de nouveaux sites à protéger exprimant l'attachement des parisiens à leur ville, intégrant les services écologiques (biodiversité, rafraîchissement, santé psychique...), valorisant les bâtiments existants dans la perspective de pouvoir les réutiliser.
- Favoriser l'intégration des règles environnementales dans la construction.
- Reconnaître et promouvoir une identité renouvelée pour Paris.

#### ► Nature, biodiversité et paysage

Les métropoles telles que Paris sont confrontées à l'urgence climatique. Leurs habitants en subissent plus directement et fortement les conséquences sur leur santé et leur cadre de vie. Pour améliorer la qualité de la vie quotidienne des parisiens, la place de la nature dans la ville doit être radicalement reconsidérée.

Le renforcement de la biodiversité, la protection des milieux naturels et des espèces vivantes (animales et végétales), l'accroissement des surfaces végétalisées et le développement de l'agriculture urbaine dans Paris sont autant de moyens qui permettront d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Encadrant l'aménagement des espaces publics urbains, notamment les zones de circulation et d'habitation, des espaces verts et la protection des milieux humides et naturels, le Plan Local d'Urbanisme permet de répondre à cette ambition.

**Les questions en débat :**

- Comment pourrait se définir le « patrimoine naturel » parisien ? Est-il souhaitable de le protéger, sur l'exemple du patrimoine bâti historique ?
- Quelle place donner à la faune / flore ?
- Quel rôle pour l'agriculture urbaine à Paris demain ?
- Comment aménager Paris pour améliorer le confort d'été et anticiper les événements climatiques extrêmes (canicules, tempêtes) ?
- Comment concilier la nécessité de disposer d'espaces verts et les modes de vie urbains ? Quelle utilisation des espaces verts en ville ?

**Le cadre du PLU sur cette thématique :**

- La protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité à Paris : la trame verte et bleue, la cohérence écologique.
- Les mesures réglementaires de protection des espaces naturels comme les espaces boisés classés (EBC) ou les espaces verts protégés (EVP).
- Les dispositions favorables au développement de la biodiversité : les emplacements réservés pour les espaces verts, les prescriptions concernant la végétalisation du bâti et des espaces libres...
- Les dispositions en faveur de l'agriculture urbaine.

**Les priorités de la Ville de Paris sur cette thématique :**

- Dans le cadre du réchauffement climatique, créer un environnement urbain qui protège davantage la santé et la qualité de vie des Parisiens (qualité de l'air, îlots de fraîcheur).
- Promouvoir et protéger la biodiversité en ville : étendre les protections existantes (au « grand paysage », à l'esthétique de la rue, aux arbres remarquables, etc) et créer de nouveaux lieux de développement de la biodiversité (végétalisation du bâti, espace public).

- ▶ Travail, économie, attractivité métropolitaine

Le rayonnement universel de Paris en fait la première destination touristique au monde et sa fonction de capitale l'un des principaux pôles économiques mondiaux. Néanmoins, l'afflux des visiteurs contribue à la dégradation de certains lieux et monuments de la ville ainsi qu'à une augmentation des nuisances parfois difficilement acceptable par les usagers quotidiens de la capitale.

Cette problématique doit être envisagée par le renouvellement des modalités d'accueil du tourisme, des conditions d'activité des entreprises et du lien entre les

lieux de production et de consommation de la ville. Encadrant la destination des locaux et protégeant les espaces publics, le Plan Local d'Urbanisme est un outil essentiel pour parvenir à maintenir l'attractivité internationale et la dynamique économique de la ville, tout en assurant un cadre de vie confortable à ses habitants et en intégrant les enjeux environnementaux.

**Les questions en débat :**

- Comment repenser le tourisme parisien dans une optique plus durable et conciliable avec la vie locale des habitants ? (Par ex : concilier l'hébergement temporaire des touristes sans impacter la possibilité des habitants de se loger dans la capitale) ?
- Comment développer l'attractivité pour les activités novatrices et le tourisme métropolitain ?
- Comment éviter la sur-spécialisation de certains quartiers parisiens par types de fonction (culturelles, économiques, résidentielles, administratives...) ?
- Comment favoriser la réimplantation des activités productives (artisanat, industrie) dans Paris, dans une optique d'économie sociale et solidaire (concilier les retombées économiques et l'utilité sociale des activités) ?
- Comment promouvoir les circuits courts de distribution ?

**Le cadre du PLU sur cette thématique :**

- La protection du commerce, de l'artisanat et de l'industrie.
- Les règles relatives aux changements de destination et la location touristique de courte durée : habitation, commerce, hébergement hôtelier.
- Les règles relatives au stationnement des autocars (desserte des hôtels).
- Le statut des locaux de coworking, pépinières, incubateurs, hôtels d'activité.
- Les dispositions en faveur de la logistique.

**Les priorités de la Ville de Paris sur cette thématique :**

- Promouvoir une économie respectueuse des enjeux environnementaux et la réimplantation des activités productives dans Paris.
- Soutenir les start-up, les commerces, les entreprises culturelles et le secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS) qui créent de nombreux emplois locaux.
- Bâtir une agriculture et une alimentation plus biologique et durable à l'échelle de la métropole.
- Éviter le développement du tourisme de masse et ses effets négatifs et soutenir un tourisme à impact positif (durable, en lien avec la métropole, sans nuisance sur la vie quotidienne des habitants).

► Expression des participants

Les participants ont pu s'exprimer :

- A travers des questions et réponses avec les intervenants,
- Grace à la fiche remplie par tous les participants à l'issue de la rencontre : Paris 2030 : ce que je veux, ce que je ne veux pas.

### 2.3 SESSION 2 : PAROLE D'EXPERTS ET BALADES URBAINES

---

La deuxième session reposait sur une analyse approfondie d'un thème reposant sur :

- **Une présentation du sujet traité et de son application parisienne** par les services de la ville et l'APUR,
- **Un regard critique d'experts indépendants** qui ont réagi aux propos de la ville et pour certains développé un thème qui leur était propre,
- **Une réflexion collective et partagée** sur la ville de demain,
- **Une balade participative sur le terrain** illustrant le thème traité et permettant à chacun de donner son avis sur les évolutions possibles et attendus.

#### ► Vie quotidienne

##### ► Rendez-vous

Samedi 3 octobre

15 participants

Novotel - 34 Avenue de la Porte d'Asnières, 75017 PARIS

##### ► Intervenants ville

François BODET, Direction de l'urbanisme, service de l'innovation, de la stratégie et de l'urbanisme réglementaire.

Stéphanie JANKEL, Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR).

Dominique ESTIENNE, Direction de la jeunesse et des sports, Directeur de projet de la Ville de Paris, expert en matière de politique sportive.

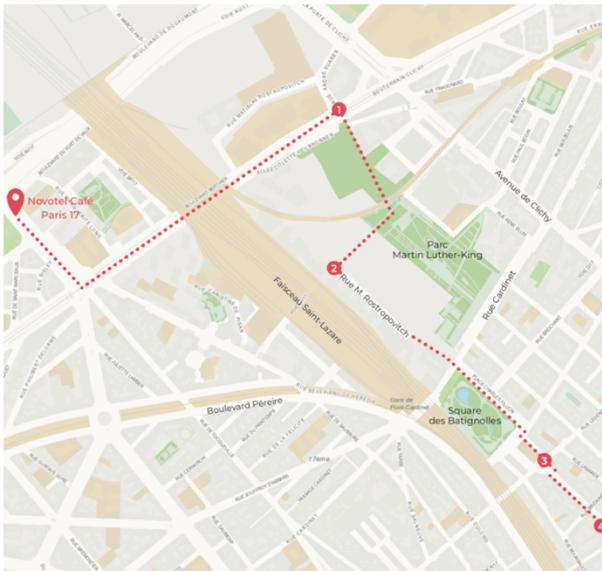
##### ► Intervenants experts indépendants

Catherine CENTLIVRE, SPL Paris et Métropole aménagement, responsable d'opérations

Patrick BERNARD, fondateur des Hyper Voisins.

## Balade : Quartier Clichy-Batignolles

Parcours et points d'intérêt de la balade



*Quel Paris en 2030 ?*

- 1 Point de vue sur la Porte de Clichy et l'ensemble de l'opération.
- 2 RUE MSTISLAV ROSTROPOVITCH : voie en zone 30 et liaisons modes doux, diversité programmatique et résidentielle.
- 3 Quartier des Batignolles.
- 4 Mairie du 17<sup>e</sup>.

Paris souhaite aller plus loin vers la transition énergétique

- Accompagner l'évolution des modes de travail (co-working, télétravail, flex office, etc.)
- Promouvoir la « ville du quart d'heure », la ville des proximités.
- Favoriser la diversité des fonctions des quartiers et des usages des bâtiments de la ville.

### ► Espace public et mobilité

#### ► Rendez-vous

Samedi 3 octobre

15 participants

La fonctionnelle - Direction de la propreté et de l'eau de Paris, 17 Rue Paul Meurice  
- 75020 Paris

#### ► Intervenants ville

Christelle VERINES, Direction de l'Urbanisme/SeiSUR.

Patricia PELLOUX, APUR.

Tristan GUILLOUX, Direction de la Voirie et des Déplacements, Chef de service de l'agence de la mobilité

Caroline WAJSFELNER, Direction de l'urbanisme, service de l'aménagement.

#### ► Intervenants experts indépendants

Alexis FRÉMEAUX - Président de Mieux se déplacer à bicyclette.

## Balade : De la Porte des Lilas à la Porte de Bagnolet



### ► Habitat et solidarité

#### ► Lieu de rendez-vous

Samedi 10 octobre

17 participants

Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 12e (MVAC)

#### ► Intervenants ville

Dominique ALBA : APUR.

Frédéric DELCAMBRE : Direction de l'Urbanisme / SeiSUR.

Baptiste BERTRAND : Direction du Logement et de l'Habitat, chef du Bureau des Etudes, de la Prospective, de la Programmation et de la Synthèse.

Caroline HAAS : Directrice adjointe de l'urbanisme.

#### ► Intervenants experts indépendants

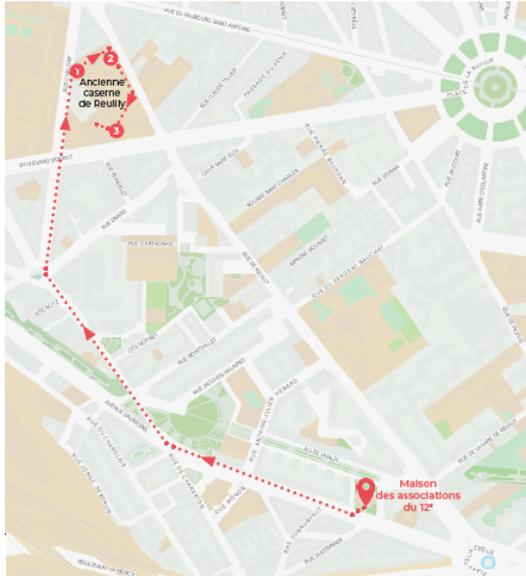
Hélène SCHWOERER : Paris Habitat -DGA.

Eric CONSTANTIN - Directeur de l'agence régionale IDF Fondation Abbé Pierre.

Catherine SABBAN, DG Institut Hautes Etudes Logement IDHEAL.

## Balade: site de l'ancienne caserne de Reuilly

### Parcours et points d'intérêt de la balade



*Quel Paris en 2030 ?*

- 1 34 RUE DE CHALIGNY : accueil, présentation du site.
- 2 Présentation des éléments de la caserne réhabilitée pour les logements.
- 3 FIN DE LA VISITE

#### Paris souhaite aller plus loin vers la transition énergétique

- » Favoriser l'habitat pour tous.e.s avec une offre de logements abordables.
- » Accompagner la croissance de l'offre de logements pour s'adapter aux évolutions démographiques (évolution de la taille et de la composition des ménages).
- » Promouvoir un habitat de qualité, favorable à la santé de ses occupants et intégrer les nouveaux enjeux climatiques.
- » Accompagner l'évolution des modes de vie : coliving, colocation, développement du télétravail, mutualisation des équipements de logement...

### ► Cadre bâti et patrimoine

#### ► Rendez-vous

Samedi 3 octobre

15 participants

Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 15e (MVAC)

#### ► Intervenants ville

Christiane BLANCO : APUR.

Yves BOZELEC : Direction de l'Urbanisme / SeiSUR.

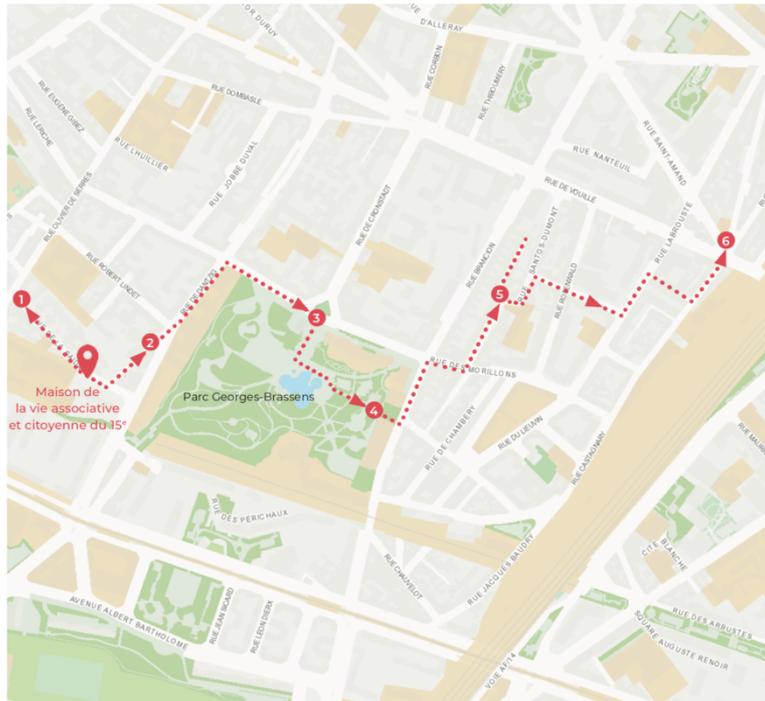
#### ► Intervenants experts indépendants :

Philippe PROST, architecte.

Frédéric DELHOMMEAU - Directeur habitat et rénovation - Agence parisienne du climat.

## Balade : site Réinventer Castagnary Bains Douches.

### Parcours et points d'intérêt de la balade



*Quel Paris  
en 2030 ?*

- 1 **FONDATION DE MADAME JULES LEBAUDY - HBM** : la qualité de l'architecture.
- 2 **LA RUCHE - ISMH** : l'histoire du bâtiment.
- 3 **ANCIENNE ENTRÉE DU MARCHÉ AUX BŒUFS** : la mémoire du lieu.
- 4 **ANCIENNE HALLE AUX CHEVAUX** : la conservation d'un patrimoine.
- 5 **VILLA SANTOS-DUMONT** : une forme urbaine protégée.
- 6 **BAINS DOUCHES & CO** : un projet réalisé pour « Réinventer Paris ».

#### Paris souhaite aller plus loin vers la transition énergétique

- Trouver un équilibre entre le respect du patrimoine historique de certains bâtiments et l'innovation.
- Faire la place à de nouveaux sites à protéger exprimant l'attachement des Parisien.ne.s à leur ville, intégrant les services écologiques (biodiversité, rafraîchissement, santé psychique...), valorisant les bâtiments existants dans la perspective de pouvoir les réutiliser.
- Favoriser l'intégration des règles environnementales dans la construction.
- Reconnaître et promouvoir une identité renouvelée pour Paris.

### ► Nature, biodiversité et paysage

#### ► Rendez-vous

Samedi 10 octobre

17 participants

Salle du Conseil de la Mairie du 19<sup>e</sup>

#### ► Intervenants ville

Mathieu BARTHOLUS : Direction de l'Urbanisme/SeiSUR.

Benoit DE SAINT MARTIN : Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, Agence d'écologie Urbaine, Chef de la division sites et Paysages.

#### ► Intervenants experts indépendants :

Marine CERCEAU : Association les jardins du ruisseau - 18<sup>ème</sup> arrondissements.

Michel DESVIGNE : Paysagiste.

Loïc CHESNE : Agence Franck Boutté consultants.

**Balade : Buttes Chaumont > Canal de l'Ourcq > Petite ceinture / Ferme du Rail**

Parcours et points d'intérêt de la balade



*Quel Paris en 2030 ?*

- 1 **BUTTE BERCEYRE**: paysages protégés au règlement du PLU et permis de végétaliser.
- 2 **PARC DES BUTTES-CHAUMONT** : grand parc parisien réservoir de biodiversité, son paysage protégé et un des arbres remarquables.
- 3 **PARC DE L'ÉGLISE ORTHODOXE SAINT-GEORGES** : un espace vert protégé (EVP) au PLU.
- 4 **PASSAGE DE THIONVILLE** : une rue aux écoles à potentiel de végétalisation.
- 5 **QUAI DE LA LOIRE** : éléments de paysage en bordure d'une continuité écologique.
- 6 **RUE DES ARDENNES** : un jardin partagé entre canal de l'Ourcq et petite ceinture.
- 7 **LA FERME DU RAIL** : visite du corridor de biodiversité de la petite ceinture.

Paris souhaite aller plus loin vers la transition énergétique

- « Dans le cadre du réchauffement climatique, créer un environnement urbain qui protège davantage la santé et la qualité de vie des Parisiens (qualité de l'air, îlots de fraîcheur).
- « Promouvoir et protéger la biodiversité en ville : défendre les protections existantes (au « grand paysage », à l'échelle de la rue, aux arbres remarquables, etc.) et créer de nouveaux lieux de développement de la biodiversité (végétalisation du bâti, espace public).

► Travail, économie, attractivité métropolitaine

► Rendez-vous

Samedi 10 octobre

18 participants

Chapelle International 75018

► Intervenants ville

François MOHRT : APUR.

Thuy-Oanh DO-KHAC - Direction de l'urbanisme, Seisur,.

Carine SALOFF-Coste : Directrice de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi.

► Intervenants experts indépendants :

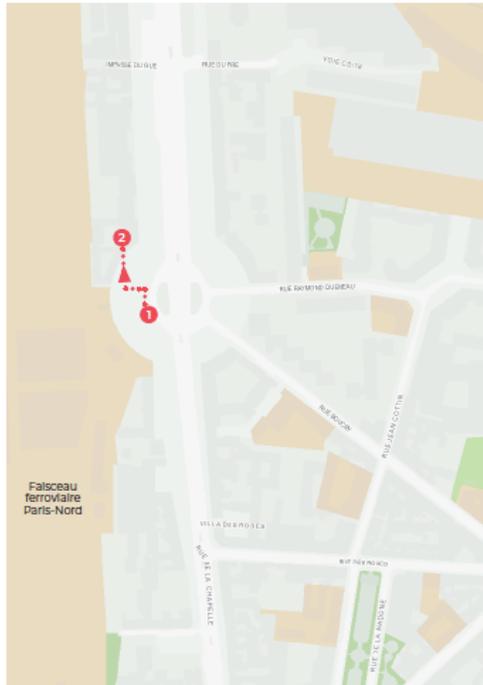
Stéphane VATINEL et Célia BANULS : Président et chargée de développement, Sinny et Ooko

Jonathan SEBBANE : Directeur général Sogaris.

Tatiana DELGADO : Directrice de projets urbains - Espaces Ferroviaires SNCF.

## Balade : Chapelle international

### Parcours et points d'intérêt de la balade



*Quel Paris en 2030 ?*

- 1 **MAISON DU PROJET** : présentation, par l'aménageur Espaces Ferroviaires, du projet global de l'aménagement du quartier sur une ancienne friche ferroviaire.
- 2 **HALLE LOGISTIQUE** : visite de l'hôtel logistique par Sogaris, développeur et propriétaire.

#### Paris souhaite aller plus loin vers la transition énergétique

« Promouvoir une économie respectueuse des enjeux environnementaux et la réimplantation des activités productives dans Paris.

« Soutenir les start-up, les commerces, les entreprises culturelles et le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui créent de nombreux emplois locaux.

« Bâtir une agriculture et une alimentation plus biologique et durable à l'échelle de la métropole.

« Éviter le développement du tourisme de masse et ses effets négatifs et soutenir un tourisme à impact positif (durable, en lien avec la métropole, sans nuisance sur la vie quotidienne des habitants.)

### ► Expression des participants

Les participants ont pu s'exprimer :

- A travers les larges échanges oraux dans les ateliers : questions et réponses avec les intervenants,
- Grâce à la fiche participative remplie par tous les participants à l'issue de la balade urbaine.

## 2.4 SESSION 3 : FORMULATION DES PROPOSITIONS ET VOTE

La troisième session s'est déroulée en deux temps distincts :

► Une formulation des propositions par atelier



Les 6 groupes thématiques se sont retrouvés et ont travaillé en deux temps :

- Un échange sur les priorités qu'ils souhaitent que le PLU bioclimatique intègre,
- Formuler des propositions qui seront soumis au vote de la Conférence.

Pour ce faire, chaque groupe avait un cadre qui rappelait :

- Les questions posées à la Conférence citoyenne,
- Le rappel du cadre réglementaire lié au PLU dans ce domaine.

Les 5 propositions maximum à formuler doivent s'accompagner d'un constat préalable qui amène à une proposition.



*Quel Paris  
en 2030 ?*

Conférence citoyenne préalable à la mise en révision du PLU de Paris  
| 17 octobre 2020 |



## THÉMATIQUE HABITAT ET SOLIDARITÉ

### LES QUESTIONS POSÉES À LA CONFÉRENCE DE CITOYENS

Plusieurs questions vous sont aujourd'hui posées pour préparer la démarche de révision du Plan local d'urbanisme. Elles ne sont pas exhaustives et vous permettent de laisser libre cours à votre réflexion.

- Le climat change, comment mieux adapter les bâtiments (performance énergétique, salubrité, qualité des matériaux) ?
- Comment diversifier les types de logements dans les quartiers de Paris ?
- Comment favoriser les « nouveaux modes d'habiter » (habitat coopératif, modulaire, alternatif, temporaire...)?
- Comment rendre la ville plus solidaire, en intégrant les plus précaires ?
- Comment concilier l'accès au logement des nouveaux.elles arrivant.e.s avec les nouveaux modes de vie et les besoins de respiration et de nature en ville ?

### RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE OFFERT PAR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

#### POUR METTRE EN ŒUVRE LA DÉMARCHÉ ENGAGÉE

Ce document d'urbanisme compile différentes règles sur l'aménagement de la ville portant notamment sur :

- la protection des logements existants, les limitations imposées à la création de locaux du même type d'activité pour un même secteur ;
- la mixité sociale ;
- la protection de l'habitabilité des logements : les règles d'implantation et de hauteur, les espaces libres ;
- le confort thermique des logements : performance énergétique, confort d'été, isolation ;
- les équipements de l'immeuble : locaux de tri, locaux vélo et poussette, stationnement, espaces libres, composteurs ;
- la desserte par l'espace public et les réseaux ;
- la qualité de la construction : les matériaux biosourcés.

PROPOSITION N°1
CONSTAT – CE QUE VOUS SOUHAITEZ VOIR ÉVOLUER
PROPOSITION (en 1 phrase)

*Exemple de fiche participative remise aux participants  
de l'atelier « Habitat et solidarité »*

### ► Un vote sur les différentes propositions

La Conférence s'est ensuite rassemblée dans la salle du conseil de la Ville de Paris pour voter chaque proposition. Celles-ci étaient présentées par un rapporteur de chaque atelier et un échange/débat était lancé pour préciser et discuter de chacune

des propositions. Le vote avait lieu en levant la main pour percevoir la tendance mais il était formalisé sur une fiche qui a été remise à tous les participants.



### 3 LE BILAN DES AVIS EXPRIMÉS

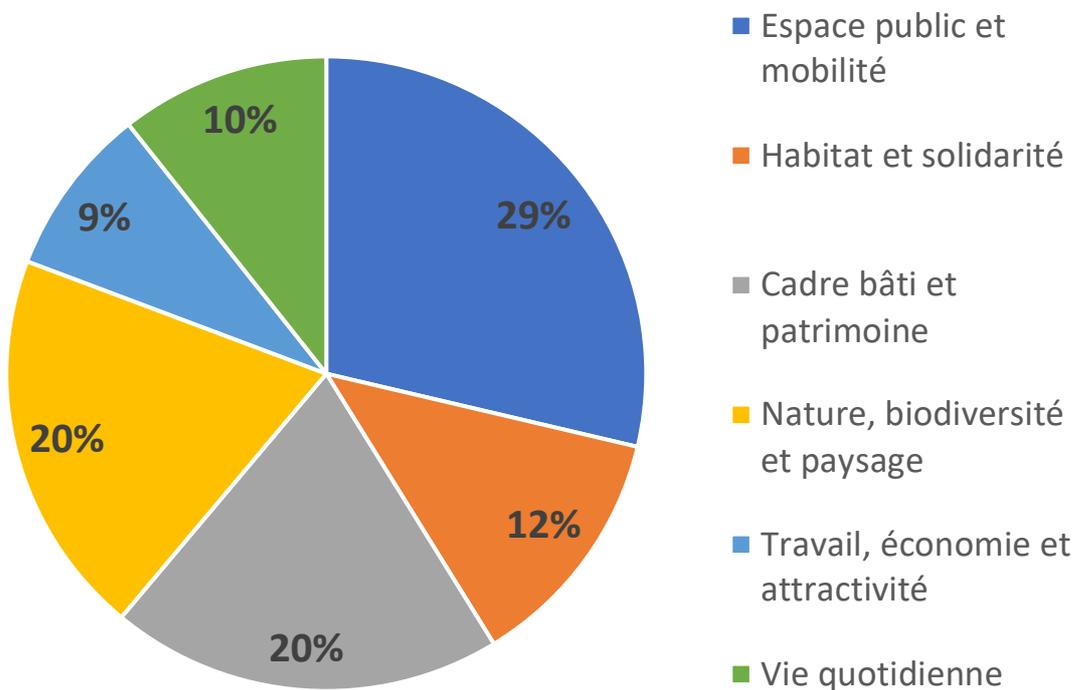
Sur la base des avis, questions et remarques exprimées, de grandes tendances ont pu être identifiées que l'on retrouvera dans les propositions qui seront soumises aux votes de la Conférence citoyenne.

#### 3.1 BILAN QUANTITATIF GLOBAL

Dans l'ensemble des séances tous les thèmes ont été abordés. Ce qui ressort c'est que les thèmes principaux qui ont été traités sont ceux qui touchent la vie des participants : l'espace public et la mobilité, le cadre bâti et la nature et les paysages.

L'aspect économique et attractivité du territoire a moins mobilisé les participants.

Contributions sur les 6 sous-thématiques



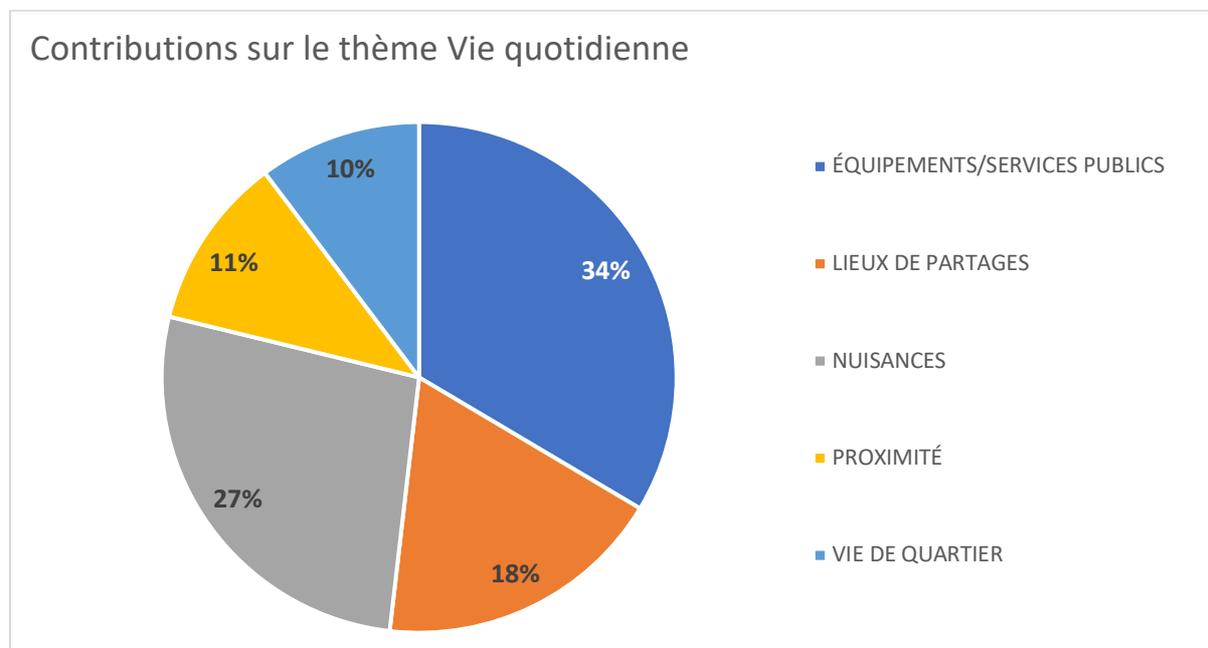
### 3.2 BILAN QUANTITATIF PAR THEMATIQUE

#### ► Thème Vie quotidienne

Ce sujet transversal était l'occasion de traiter l'ensemble des sujets qui touchent les citoyens.

Deux tendances ressortent fortement :

- Une attente de services et équipements de proximité,
- La très forte sensibilité aux nuisances sonores et propreté.

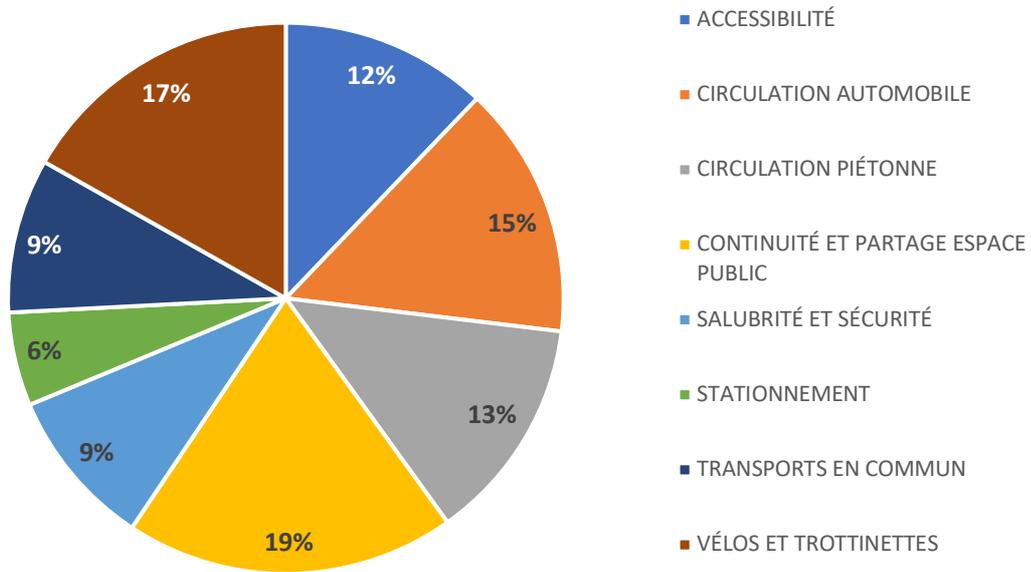


#### ► Thème Espace public et mobilité

Ce thème s'est traduit avant tout par une acceptation globale des axes retenus par la ville et de la diminution de la place de la voiture individuelle dans les transports.

En revanche, des inquiétudes se sont fortement exprimées sur l'organisation et la sécurité des déplacements entre les piétons, les vélos, les trottinettes, les cycles, les voitures et les transports en commun.

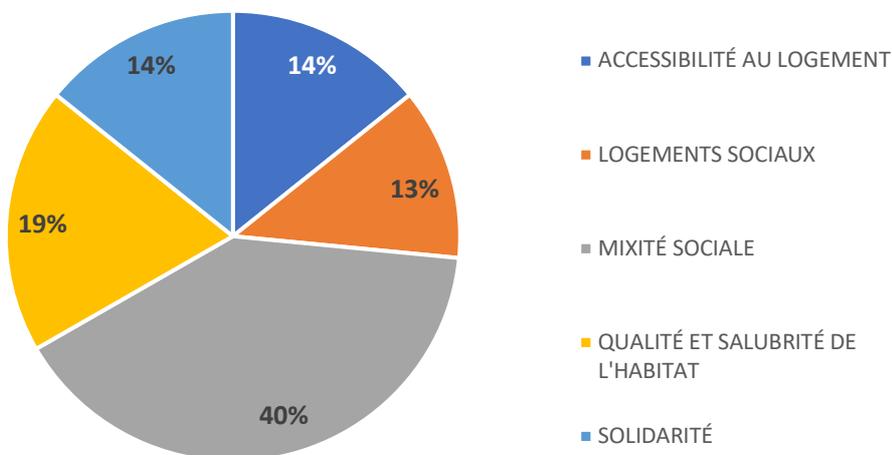
### Contributions sur le thème Espace public et mobilité



### ► Thème Habitat et solidarité

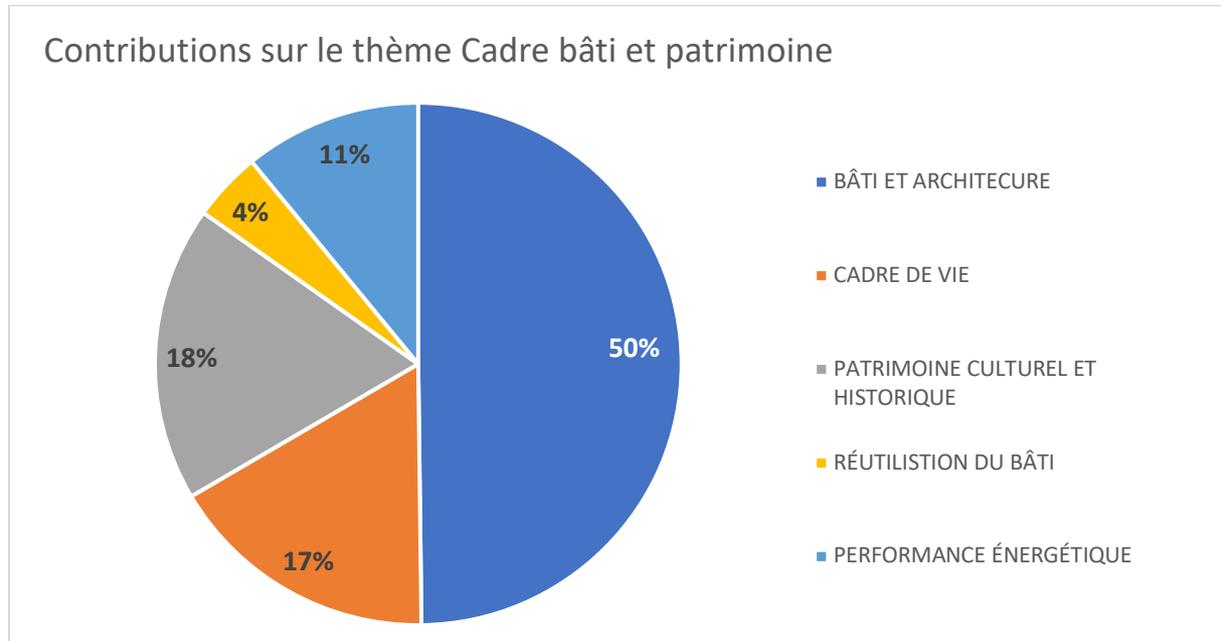
Sur cette thématique c'est la mixité sociale qui ressort le plus fortement. Le prix du logement à Paris et la difficulté qu'ont les habitants à trouver un logement abordable est un point dominant. Ce sujet est renforcé par les sujets liés à la solidarité qui intègre les conditions d'accueil et l'intégration de personnes sans logement ou des publics en situation de handicap.

### Contributions sur le thème Habitat et solidarité



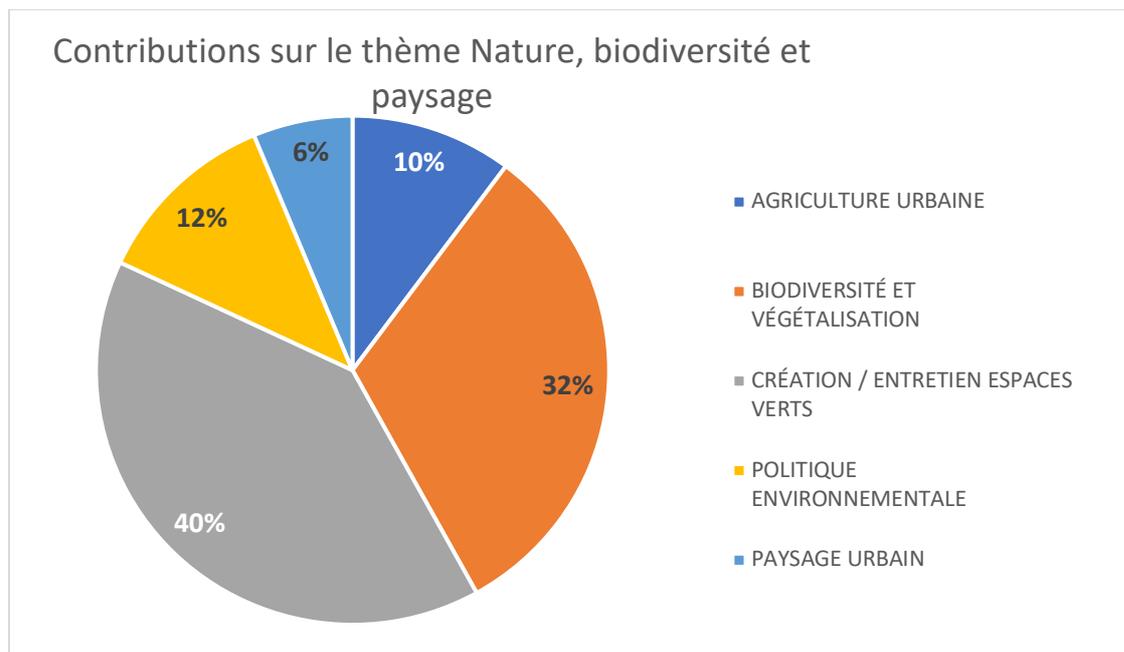
► Thème Cadre bâti et patrimoine

De nombreux échanges ont eu lieu sur la nature et le profil des logements et équipements à venir. Présence de tours, innovation ou tradition... les participants ont confronté leurs points de vue sur ces sujets.



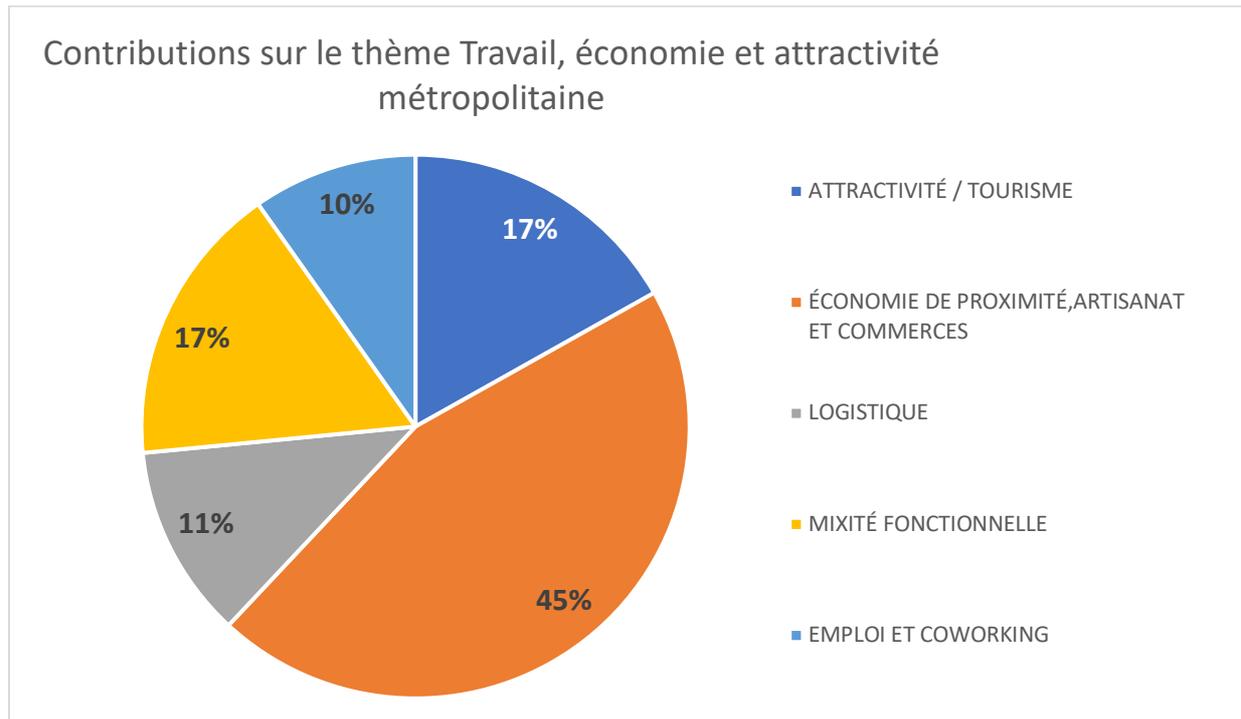
► Thème Nature, biodiversité et paysage

La végétalisation des espaces publics est un axe fédérateur qui rassemble largement les participants de la Conférence.



► Thème Travail, économie et attractivité métropolitaine

Cet aspect est plus traité sous l’angle de l’habitant que celui de l’entreprise et de leur développement. La présence de touristes est plus vue comme une contrainte que comme une opportunité économique. De même, la thématique de l’activité est traitée sous l’angle des commerces et de la présence d’activité de proximité à destination des habitants.



### 3.3 UNE SYNTHÈSE DES AVIS EXPRIMÉS

Les différentes sessions de la Conférence citoyenne ont permis aux participants de s’exprimer sur tous les sujets liés à « Paris 2030 ».

Un avis est très éclairant sur la perception de la Conférence citoyenne par l’un de ses membres : « *Quelle difficulté de mettre tout le monde d’accord autour d’un projet d’aménagement !* ».

Notons que ces retours ont permis de construire l’opinion des participants qui in fine ont abouti à une formulation globalement partagée de 30 propositions argumentées à adresser au Conseil de Paris.

Qu'il s'agisse des questions et réactions, voici les principales contributions qui ont été traitées.

### ► Thématique de la vie quotidienne

Ce sujet a permis avant tout de mieux cadrer les différents aspects de la vie quotidienne des parisiens.

#### ► La vie de quartier

Les participants se sont assez largement positionnés en faveur du concept de « ville du quart d'heure ». Ils aspirent à davantage de services et de vie sociale dans leur quartier.

- *Une ville plus humaine avec plus de vie sociale.*
- *Aller au bout de la notion de ville, du quart d'heure dans tous les quartiers, implantation des services urbains, équipements, commerces...*
- *Plus de vie de quartier et avec plus d'informations sur les initiatives prises dans mon quartier.*
- *Améliorer l'accessibilité pour un artisanat et un commerce local (l'idée étant de promouvoir une vie de quartier).*
- *Problème de l'éloignement croissant des lieux de vie / lieux de travail à Paris et sa petite couronne, aggravé par celui de la garde d'enfants (manque de place, problème d'horaires adéquats).*

#### ► La présence d'équipements et de services publics

Les habitants sont attachés à la présence d'équipements et de services publics à proximité de leur lieu d'habitation. Ces interventions ont permis de faire émerger, les équipements, les services qui sont le plus attendus par les citoyens.

- *La place des bibliothèques : des ouvertures plus longues.*
- *L'intérêt des équipements sportifs dans les quartiers avec des horaires élargis.*
- *Un accompagnement sur les modes de garde des enfants : crèches, système de garde.*
- *L'importance des bancs dans l'espace public.*
- *La présence de points d'eau.*
- *La question du coût, et donc de l'accès, aux équipements, services, commerces parisiens.*
- *L'information et la communication sur l'existant en matière d'équipements et de services, et pas seulement de façon numérique (seniors et fracture numérique).*

► Les lieux de partage

Ce sujet a suscité de nombreuses réactions et idées. Il y a une aspiration à proposer des lieux de rencontre. Les citoyens ont des idées pour favoriser les échanges entre eux.

- *Mise à disposition, via des partenariats, des locaux d'entreprises, de commerces ou d'école non utilisés ponctuellement pour en faire des lieux de rencontre et de vie sociale éphémères.*
- *Créer des associations de voisins dans tous les quartiers de Paris avec un local dédié.*
- *Développer une application numérique de lien entre voisins.*
- *Rendre accessible les lieux de coworking à des riverains, habitants pour en faire des espaces de rencontre et de vie sociale (gratuits).*
- *Développer des « espaces » extérieurs - pas forcément ou uniquement « verts » - où les parisiens peuvent se retrouver, déjeuner, se rencontrer (ex des terrasses éphémères post confinement qui fonctionnent très bien).*
- *Proposer des colocations pour seniors non dépendants proches des lieux de services et équipements essentiels.*
- *Créer des toits-terrasses qui pourrait être des lieux de convivialité.*
- *Susciter chez les bailleurs sociaux et les promoteurs la mise en place de lieux de convivialité dans les bâtiments.*

► Thématique de l'espace public et de la mobilité

L'aménagement des espaces publics et surtout les questions de mobilité sont très clivantes. Ce sont des thèmes sur lesquels les citoyens ont de nombreuses demandes et de réactions.

► L'impact des nuisances (bruit, pollution, nuisances visuelles)

Les nuisances ont suscité de nombreuses réactions des citoyens. On notera en particulier les fortes sensibilités au bruit, au manque de propreté et à la pollution visuelle liée en particulier aux éclairages. D'autres réserves sont également notées :

- *Le bruit est insupportable, en particulier celui des scooters et motos qui sont agressifs.*
- *Le PLU peut-il agir sur les nuisances liées aux pigeons ?*
- *L'absence de poubelle à Paris.*
- *La climatisation fait du bruit.*
- *Des lieux de loisirs trop près des habitations qui génèrent des nuisances sonores aux riverains (promenade plantée, bar éphémère).*
- *Les bureaux forment une enclave, une sorte d'éponge pour le bruit.*
- *Des lois anti-bruits : limitation de la circulation des 2 roues bruyantes, recouvrement des petites rues pavées très fréquentées.*

► L'accessibilité

Sur l'accessibilité, les accès PMR sont régulièrement cités.

- *Prise en considération également de l'accessibilité des plus âgés dans la ville (notamment bancs publics).*
- *Une ville accessible au PMR est une ville accessible à tous, c'est donc l'effort primordial à déployer, et cela passe avant tout par l'accès aux transports en communs pour tous.*

► Circulation automobile

Sur ce sujet sensible, les prises de position sont majoritairement allées dans le sens de la diminution de la place de la voiture à Paris. Mais une part des remarques vont dans le sens d'une réserve sur cette évolution.

- *Nécessité de diminuer la place de la voiture à Paris.*
- *La voiture a proportionnellement trop de place par rapport à d'autres modes de déplacement.*
- *Diminuer la vitesse de circulation de la voiture à 30 km.*
- *Que seules les voitures professionnelles peuvent circuler afin de développer les transports en commun et réduire le flux et les nuisances.*
- *Que les voies sur berges soient redonnées aux voitures et que les quais au-dessus soient utilisés par les bus, taxis, vélos, etc.*
- *Je me sens enclavé, je ne peux plus utiliser ma voiture pour sortir de Paris (temps de déplacement inconcevable).*

► Circulations piétonnes

Le déplacement pédestre est le seul mode de déplacement partagé par tous les citoyens. Les revendications sont assez fortes pour accroître l'espace et la sécurité des piétons. Un thème revient fortement : les fortes réserves sur la « privatisation » de l'espace public, principalement les trottoirs, à cause des bars et restaurants.

- *La place du piéton est oubliée, voire de plus en plus restreinte à Paris.*
- *Il faut avant tout sanctuariser le piéton à Paris.*
- *Mobilité réduite engendrée par les terrasses sur les trottoirs.*
- *Des rues piétonnes avec des commerces, c'est ce qu'on veut tous.*
- *La piétonisation est une bonne chose mais il faut pouvoir circuler dans ces rues, ce qui est compliqué aujourd'hui.*
- *Le seul moyen de désengorger les rues piétonnes c'est d'en créer davantage.*
- *Ce n'est pas seulement la piétonisation des certaines rues qui attire du public mais la qualité des commerces de proximité qui s'y trouvent.*
- *Oui à la promotion de la vie et de l'animation de quartier, mais il faut aussi penser aux riverains qui habitent dans ces rues et aux nuisances sonores engendrées.*
- *Il faut des trottoirs plus larges pour circuler avec des poussettes.*
- *Les trottoirs sont trop hauts pour les personnes à mobilité réduite.*

► Vélos / Trottinettes

Le vélo et la trottinette ne font pas de nuisances sonores, ils permettent d'avoir des déplacements propres. En revanche, ils suscitent de nombreuses remarques, questions ou... craintes.

- ***Une véritable attente***  
*Le développement des pistes cyclables va dans le bon sens mais elles sont encore insuffisantes et une place trop grande est encore accordée à la voiture.*
- ***Des questions sur la mise en œuvre du développement du plan vélo et des trottinettes***  
*Il faut agir pour lutter contre les trottinettes.*  
*La gestion anarchique des pistes cyclables*
- ***La gestion des parkings à vélo***  
*Les locaux fermés et sécurisés pour les vélos sont-ils une norme pour les nouvelles constructions.*
- ***Existe-t-il un service en charge de l'aide aux copropriétés pour installer des locaux vélos sécurisés ?***
- ***Est-ce que la mairie sensibilise les copropriétés pour l'installation des locaux vélos ?***
- ***Les équipements cyclistes sont défectueux ou manquants (vélib' dysfonctionnels, trop peu de parkings à vélos sécurisés, problème de vol).***
- ***La sécurité des cyclistes***  
*Mauvais fonctionnement des pistes cyclables rue de Vaugirard.*  
*Aujourd'hui il y a trop de pistes cyclables et une place trop importante est donnée aux vélos à Paris.*  
*Les pistes cyclables sont nombreuses mais mal pensées.*

► Transports en commun

Les transports publics sont des modes de déplacements majeurs pour les parisiens. Les contributions insistent principalement sur les heures d'ouverture de celles-ci et la prise en compte de nouveaux besoins de déplacement.

- ***Améliorer le confort dans les transports en commun (métro, bus).***
- ***Faciliter les accès et transports propres.***
- ***Des transports de meilleure qualité (climatisés et propres) avec des horaires étendus (H24). Actuellement, il est impossible d'être au travail à 6h00 à Roissy CDG depuis Paris !***
- ***Des transports mieux adaptés, plus nombreux (moins polluants, plus fréquents, + réguliers, plus présents sur l'ensemble du territoire), plus accessibles à tous.***
- ***Création de transport public sur la Seine.***
- ***Mettre en place des lignes de transports en commun qui relieraient directement les lieux de vie ou de travail à des espaces verts de Paris ou d'Île-de-France en les customisant comme tels (bus « joggeurs », bus « jardins »).***
- ***Étendre la plage horaire des transports publics.***

► Harmonisation des modes de transports

Au-delà des demandes spécifiques pour chacun des modes de transport, une forte demande émerge : la gestion de la coexistence entre chacun d'entre-eux.

- *Les rapports sont agressifs entre les vélos, les voitures et les piétons. On ne se déplace plus de manière sereine.*
- *Repenser la place de chacun (piétons, véhicules, vélos...).*
- *Gagner en mobilité avec des espaces dédiés à faciliter mon intermodalité (ex. : vélo => métro/trottinette => RER/voiture => bus-métro).*
- *Respect des règles entre Auto/Vélo/Piétons (Voies, panneaux, ...)*

► La propreté de la Ville

Le manque de propreté de la Ville est regretté. Les participants proposent en particulier une politique plus répressive.

- *Je veux une ville plus propre.*
- *Ville beaucoup plus propre, plus de poubelle dans les rues convoitées.*
- *Des rues propres (plus de sensibilisation citoyenne sur la pollution, sanctions).*
- *Des rues plus propres et verbaliser les encombrants et les déchets.*
- *Propreté : quartier touristique propre alors que les quartiers moins touristiques plus sales.*
- *Continuer à marcher en regardant toujours dans mes pieds : problème de crottes de chien à régler.*
- *Le seul moyen de faire reculer le lancer de mégots est de les verbaliser.*

► La sécurité

Cette thématique est peu ressortie dans les débats.

- *L'accessibilité / sécurité des parkings souterrains à renforcer.*
- *Le laisser aller de la sécurité autour des marchés aux puces (Clignancourt, Vanves, etc).*

► Stationnement

Il n'y a pas eu quantitativement beaucoup de réactions sur cette thématique.

- *Construction de grands parkings aux portes de Paris pour y garer sa voiture afin de désengorger Paris.*
- *Plus de possibilités pour stationner son véhicule pour les résidents.*
- *Partage des parkings sous-terrains pour la logistique des commerces.*

► Thématique du cadre bâti et du patrimoine

Cette thématique très transversale intègre de nombreuses remarques et réactions sur les principes et la destination du bâti à Paris. Sur ce thème, un point global est

ressorti, c'est l'aspiration à la mixité fonctionnelle des lieux : bureaux/habitations/espaces publics.

► Aménagement et architecture

Les avis sur l'aménagement de Paris sont très variés. Quelques idées fortes ressortent mais... elles ne sont pas partagées. Très souvent les réactions ont été plus souvent des questions, que des affirmations.

- **Les tours dans Paris ?**

*Quelle pertinence ou non des tours (type TGI) à Paris ?*

*Développer les projets immobiliers de grandes tours qui absorbent les particules polluantes et rejettent de l'air pur dans les villes, sur le modèle chinois ou italien.*

*Une ville futuriste où les hauteurs d'immeubles sont démesurées.*

- **Unité ou diversité architecturale ?**

*Il faut veiller à la continuité architecturale.*

*La diversité architecturale tout en conservant une harmonie, une ambiance générale Appuyer/créer une identité architecturale plus marquée au quartier.*

*Différentes époques se mélangent c'est bien.*

*Il faut parvenir à conserver le bâti traditionnel haussmannien, patrimoine historique parisien, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux.*

*Aujourd'hui la direction prise en mauvaise, on "bétonne" (place de la Bastille) et dénature le patrimoine de Paris (mobilier urbain place du Panthéon).*

*Pourquoi mettre des « trompe-l'œil » désordonnés.*

*Favoriser un développement immobilier diversifié (nature, fonction, hauteur, architecture).*

- **Les matériaux à utiliser**

*Je découvre les constructions en bois qui sont une bonne idée.*

*Quand on utilise du bois, il vieillit mal dans les constructions.*

*Utiliser de la pierre et du ciment pour la durabilité des constructions.*

*La résistance des matériaux est une donnée importante à intégrer.*

*Il faut améliorer certains matériaux utilisés pour des bâtiments.*

*Attention à la qualité parfois défailante des matériaux dans les constructions neuves.*

*L'horreur des bâtiments créés avec des fausses briques, des fausses voûtes métalliques : aucun intérêt architectural.*

- **Des propositions**

*Intérêt d'intégrer des balcons dans les constructions.*

*Baisser les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur le développement des projets immobiliers qui rendent difficiles toute innovations.*

► Patrimoine culturel historique

Dans ce domaine, les participants sont assez conservateurs et attachés à leur patrimoine. Leurs remarques et réactions vont plus dans le sens de la protection et de l'entretien du patrimoine existant. Une concession est faite pour prendre en compte les enjeux environnementaux.

- *Conserver la richesse patrimoniale & culturelle de la ville. Continuer à entretenir et nettoyer les monuments et édifices.*
- *Protection du patrimoine unique de Paris, en l'adaptant aux nouveaux enjeux écologiques.*
- *La mise en valeur des monuments historiques, notamment les monuments « secondaires » parfois peu valorisés.*
- *Il faut parvenir à conserver le bâti traditionnel haussmannien, patrimoine historique parisien, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux.*
- *Conserver les bâtiments Haussmann du XIXe siècle.*
- *Il faudrait mettre des pancartes d'information sur les bâtiments*

► Performance énergétique et environnementale

Les questions de la rénovation énergétique, de la qualité des matériaux et des espaces verts ont plusieurs fois été abordées.

- *Il faut obliger les copropriétés à rénover pour limiter l'utilisation d'énergie.*
- *Il faut construire en intégrant les enjeux environnementaux.*
- *Des travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments anciens et existants.*
- *Des nouveaux bâtiments ou réhabilitation pensés avec des matériaux isolants écoresponsables.*
- *Panneau solaire sur les toits pour les nouveaux immeubles.*
- *Que toute nouvelle implantation soit sobre et respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie/santé des habitants et de la faune et la flore*

► Réutilisation du bâti existant

Le réflexe éco-responsable des citoyens va dans le sens de la rénovation, la réhabilitation plutôt que la construction. Mais cette thématique est peu importante quantitativement.

- *Réhabiliter, rénover, aménager plutôt que détruire pour reconstruire.*
- *Réinvestir les lieux inoccupés (bureaux, etc) pour les transformer en logement, lieux partagés etc.*
- *Réutiliser des bâtiments pour leur réattribuer une seconde vie.*
- *Utilisation des locaux vides.*

► Thématique de l'habitat et de la solidarité

Un sujet revient fortement : la difficulté de trouver un logement à Paris et son coût. Sur cette thématique, les citoyens ont également proposé des solutions pour faciliter l'accessibilité au logement à Paris.

► **Qualité habitat / Salubrité**

Sur cette thématique, il y a naturellement une aspiration à avoir des logements de qualité intégrant des équipements, de l'isolation phonique et de bons matériaux. Mais les problèmes liés aux travaux de rénovation sont soulignés.

- *Des ascenseurs dans tous les immeubles parisiens.*
- *Problème majeur des nuisances sonores.*
- *De beaux projets immobiliers d'apparence se développent mais pas assez importance accordée à la **qualité des matériaux** (fuites, mauvaise isolation).*
- *La rénovation de bâtiments avec les personnes qui restent dans leur logement pendant les travaux est un problème.*
- *Un meilleur accès aux démarches à faire en cas de logement insalubre.*

► **Accessibilité au logement**

Comment trouver un logement à Paris ? Les constats, idées et propositions sont variés.

- *Ce qui fonctionne réellement aujourd'hui pour la recherche de logement : la débrouillardise et le bouche-à-oreille.*
- *Faire un diagnostic général de l'existant en matière de logement et d'aide : ce qui existe, ce qui manque, ce qui doit être approfondi ou repensé.*
- *La colocation : une fausse bonne idée, une chambre revient au même prix qu'un studio.*
- *Développer la colocation intergénérationnelle et le « logement contre service » : location de chambre aux étudiants / demandeurs d'emploi au sein d'appartements de personnes âgées.*
- *Il faut contrôler et réduire le Airbnb.*

► **Logements sociaux, mixité sociale**

Les constats sont pessimistes, les ambitions partagées et quelques idées sont proposées.

- *Les logements sociaux sont à côté des nuisances sonores, c'est insupportable.*
- *C'est le dilemme du nécessaire accueil de nouveaux arrivants et de l'explosion du prix de l'immobilier parisien.*
- *Régulons et utilisons les logements vacants.*
- *Il faut développer une offre de logements intermédiaires pour les personnes souhaitant vivre à Paris mais ayant des revenus trop élevés pour prétendre à un logement social mais pas assez pour trouver un logement sur le marché libre.*
- *Faciliter l'accès au logement social et développer l'offre intermédiaire.*
- *Créer ou réinstaurer des résidences « jeunes travailleurs », sur l'exemple des résidences étudiantes, pour les jeunes demandeurs d'emplois en sortie d'étude.*
- *Mieux communiquer et informer sur les aides existantes pour les jeunes diplômés en recherche d'emploi et de logement.*
- *Transformons les bureaux non utilisés en logement.*

► La solidarité

La situation des migrants à Paris est une réalité partagée par l'ensemble des participants.

- *La situation à Paris est déplorable dans certains quartiers (par exemple Stalingrad), il est urgent d'agir.*
- *Il y a un problème de **concentration des structures d'accueil** dans certains quartiers de Paris et complètement absentes dans d'autres (sentiment d'injustice et de discrimination).*
- *L'acceptabilité des riverains serait plus forte si des **petites structures d'accueil** bien intégrées dans la vie de quartier se déployaient à l'échelle de tout Paris.*
- *Il faut penser la **mixité sociale et l'accueil de migrants** ou autres personnes à accueillir afin qu'elles soient disséminées partout dans Paris.*
- *Des **bains douches pour les SDF** et mal logés*
- *Halte aux tentes de réfugiés, migrants, sdf en plein Paris. Il faut les loger.*

► Thématique de la nature, la biodiversité et du paysage

De nombreuses remarques ou avis vont dans le sens d'une volonté de végétaliser plus largement l'espace public. Les questions ou critiques touchent plus à l'accès, la propreté ou l'entretien de ces espaces.

► Végétalisation

Paris est une ville minérale et la Conférence citoyenne est quasi-unanime pour aller dans le sens d'une plus grande végétalisation de l'espace public et... privé. Une rare réserve... est liée aux pigeons.

- *Le manque de végétalisation est fort à Paris.*
- *Des quotas de verdure pour les bâtiments neufs.*
- *Développement des espaces verts sur les toits*
- *Plus de verdure dans les rues lorsque les trottoirs sont très larges.*
- *Un Paris où l'on pense à végétaliser car le réchauffement climatique nous oblige à revoir nos modes de vie.*
- *Plus de rues et places vertes (stop au bétonnage comme la Place de la République ou la Place de la Bastille).*
- *Problématique de la présence des pigeons au sein les arbres de la ville qui salissent l'ensemble de équipements stationnés en dessous.*
- *Comment inciter les parisiens à végétaliser leurs balcons dans les bâtiments anciens ?*

► Biodiversité

Présence de la faune et de la flore dans Paris : à développer, à préserver.

- *Protection des éléments isolés végétaux privés + publics*

- *Biodiversité, respect de l'environnement, le mélange de végétation sur les bâtiments.*
- *Plus de Faune et de Flore.*
- *Que toute nouvelle implantation soit sobre et respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie/santé des habitants et de la faune et la flore.*

► **Création d'espaces verts**

Il y a une forte aspiration à profiter d'espaces verts dans une ville qui est très minérale. Mais au-delà de cette aspiration, un besoin d'équipements et d'entretien s'est exprimé.

- *On va dans le bon sens, le nombre d'espaces verts a augmenté à Paris sur les dernières années mais ils sont toujours insuffisants en nombre et donc saturés de monde.*
- *Au-delà le nombre, il y a la question de l'entretien des espaces verts parisiens, largement insuffisant, surtout face à l'afflux de personnes, et surtout inégal entre les différents espaces verts de Paris.*
- *Des espaces verts, des lieux où je peux m'aérer et respirer un air propre. Des espaces où je peux me promener avec mon enfant.*
- *Il y a un manque cruel de squares et espaces verts pour les enfants qui sont obligés de quitter Paris l'été (notamment en période de canicule) pour trouver de la fraîcheur et des activités.*
- *Mettre en place des lignes de transports en commun qui relieraient directement les lieux de vie ou de travail à des espaces verts de Paris ou d'Île-de-France en les customisant comme tels (bus « joggeurs », bus « jardins »).*
- *Avant d'augmenter le nombre d'espaces verts dans Paris, il faudrait veiller à la qualité et l'entretien de ceux existants.*
- *Même s'ils ont le mérite d'exister, les espaces verts ou libres dans Paris (types quais de Seine) restent sujets à la pollution de l'air, endommageant la pratique sportive ou la détente.*
- *Problématique de l'usage des espaces verts : souvent détournés et occupés par des personnes sans-abri ou délinquants en tout genre, ce qui décourage les habitants de s'y rendre.*
- *Réfléchir aux liens entre les espaces verts.*
- *Attention aux manques de poubelle dans les espaces verts.*
- *Le manque de banc dans les jardins.*
- *Compter le Bois de Boulogne et de Vincennes dans les espaces verts, cela fausse les statistiques, Paris n'est pas vert ! En plus, dans les espaces verts, les cimetières aussi sont comptés !*

► **Agriculture urbaine**

L'agriculture urbaine a été notée positivement par les participants de la balade urbaine de ce groupe. Un point qui est ressorti est que ce dispositif est lié à l'implication et l'engagement des citoyens.

- *Cours gratuit de jardinage urbain.*
- *L'implication des associations dans le projet d'agriculture urbaine est une bonne idée.*

- *Mettre en réseau les habitants qui souhaitent développer des projets de végétalisation ou d'agriculture urbaine dans Paris (site internet ou application dédiée).*
- *Des jardins partagés proches des habitations.*
- *Faciliter l'accès aux espaces d'activités d'agriculture urbaine.*

► Une politique globale

Au-delà des thèmes cités, de nombreuses remarques sont transversales. Il s'agit le plus souvent de propositions et remarques visant à répondre aux risques écologiques auxquels nous sommes confrontés.

- *Il faut plus d'îlots de fraîcheurs urbains.*
- *Rendre la ville plus respirable et supportable pour pallier aux très fortes chaleurs estivales.*
- *Trouver des solutions contre la canicule (toits blancs, verdure).*
- *Favorisons la multiplication d'initiatives locales qui permettent de favoriser la biodiversité.*
- *On devrait mettre des brumisateurs partout pour lutter contre la chaleur.*
- *Le problème, c'est que les citoyens ne sont pas respectueux de la nature qu'on met en ville. Comment fait la mairie pour sensibiliser les gens au respect et à la responsabilité ?*

► Thématique du travail, de l'économie et de l'attractivité métropolitaine

Vivre et travailler à Paris est une aspiration partagée. De nombreux participants regrettent de travailler loin de leur lieu d'habitation. Il ne s'agit pas d'avoir une ville musée mais de vivre dans un territoire où l'on puisse habiter, travailler, se divertir. Mais nous l'avons dit, les parisiens sont méfiants à l'égard du tourisme et de l'impact de certaines activités.

► le tourisme

- *Une ville vivante où touristes et habitants puissent cohabiter.*
- *Trop d'autocars de touristes en intra-muros qui polluent => aménager des parkings extérieurs pour une meilleure mobilité.*
- *Pas une ville musée et d'accueil Airbnb.*
- *Il y a une multiplication de commerces touristiques (produits chinois) qui ne sont pas de qualité.*

► L'attractivité économique de Paris

Une réflexion a été portée sur les moyens de favoriser la création d'emplois de PME dans la capitale.

- *C'est nécessaire de promouvoir les **start-up parisiennes**, mais il faut également soutenir et **faire revenir les activités productives dans Paris**.*
- *Mettre en place un système **d'aides financières privées** apportées aux entrepreneurs qui souhaitent lancer des startups avec des réductions d'impôts.*
- ***Proposer des locaux accessibles** financièrement et non éloignés des pôles de vie parisiens.*
- ***Que les intérêts économiques de « l'attractivité métropolitaine » vont contredire les objectifs plus sociaux et environnementaux.** Pour aboutir à une ville inclusive, zéro carbone, etc., il faudrait mettre en cause la production de la ville actuelle (qui se base sur les promoteurs privés - il faut développer davantage des sociétés communautaires locales des habitants de type « community land trust » en Angleterre).*
- ***Le dilemme c'est l'attractivité versus le bien-être et la tranquillité des riverains.***

► **Artisanat / économie de proximité**

La disparition des artisans à Paris est notée et regrettée et les parisiens ont largement manifesté leur intérêt pour le maintien voire le renforcement de la place des commerces de proximité.

- ***Il n'y a plus d'artisans à Paris** car le coût de l'immobilier et les difficultés de circulation ou de stationnements sont devenus trop lourds à supporter.*
- ***Favoriser l'union des petits commerçants à Paris** pour faire entendre une position forte et ne pas se faire « détruire » par la concurrence des grandes enseignes.*
- ***Aider les petits commerçants de proximité** à faire face à la concurrence (subventions).*
- *Mettre en œuvre des **consultations des commerçants de proximité avant la construction de grandes surfaces.***
- ***Favoriser l'implantation des petits commerces de proximité** dans les halls des centres commerciaux implantés dans Paris.*
- ***Les commerces de proximité doivent miser sur la différenciation** vis-à-vis des grandes enseignes en proposant des produits différents (local, bio, originaux).*
- ***Garder les petits commerces avec un approvisionnement à 60km de Paris.***
- ***La régulation des commerces protégés pose problème** ; on voit de nombreux commerces ouvrir et fermer quelque temps après, faute de rentabilité suffisante.*
- ***Quand une librairie ou un marchand de journaux ferme cela devient une agence immobilière.***

► **Coworking**

La crise du Covid a renforcé les besoins de la population en espaces de travail partagé.

- ***Le nombre d'espaces de coworking est largement insuffisant à Paris** et le coût prohibitif, ce qui rend leur accès compliqué.*
- *Avant de créer de nouveaux types d'espaces de travail partagé il pourrait être envisagé de **repenser les bibliothèques** (plus nombreuses, plus vastes, plus d'amplitude horaire).*

► **Logistique**

- ***Aménager des espaces où l'on peut pouvoir établir des livraisons.***

- *Il est impératif de faciliter les livraisons, aujourd’hui très compliquées, pour les entreprises basées à Paris intramuros (problème d’accès, de stationnements, d’autorisation).*
- *Permettre aux artisans d’exercer leurs activités (livraison, emplacements).*
- *Je veux des endroits pas chers pour se garer lorsqu’on est une entreprise et qu’on vient travailler sur Paris (Transformer les parkings souterrains).*
- *Proposer des locaux accessibles financièrement et non éloignés des pôles de vie parisiens.*
- *Une ville optimisée dans la logistique (place partagée, stationnement protégé vélo/trottinette...).*
- *Je veux des endroits pas chers pour se garer lorsqu’on est une entreprise et qu’on vient travailler sur Paris (Transformer les parkings souterrains).*

► Regard global et transversal (thèmes, transversaux ou directement hors PLU)

Les discussions entre les participants ont fait émerger des réflexions et questions transversales visant à avoir une vision globale des problématiques d’aménagement pour Paris.

**Une demande de concertation persistante :**

- *Toujours consulter les riverains d’un quartier avant tout projet immobilier dans celui-ci.*
- *Plus de consultations de la population (projet, programme : en amont, pendant et après).*
- *Je ne veux pas être seulement consulté lorsque le débat est déjà clos ; ex : les jeux olympiques de Paris.*

**De multiples questions pour comprendre le PLU :**

- *Les cours d’eau entrent-ils dans le cadre du PLU ? Peuvent-ils être aménagés pour la pratique sportive ?*
- *A l’échelle du quartier, des périmètres réservés à l’activité logistique sont-ils prévus ?*
- *Les emplacements réservés peuvent-ils changer de vocation et devenir des zones sportives ?*
- *Quels sont les paramètres pris en compte pour établir les emplacements réservés et les périmètres de localisation réservés à la logistique ?*
- *Les toitures peuvent-elles être aménagées ?*
- *Dans quelles mesures le PLU va permettre de mieux répartir la densité urbaine de Paris, aujourd’hui largement concentrée dans le nord-est de la ville.*
- *Tout semble figé et protégé à Paris : qu’est-ce que peut réellement faire le PLU si ce n’est rénover ou réhabiliter ?*
- *Comment le PLU permet-il d’expérimenter ?*
- *Dans le cadre des démarches portées par les Hyper Voisins, le PLU a-t-il présenté des contraintes ? A-t-il été un frein à la démarche ?*

- *Comment les élus peuvent-ils intervenir dans ces expérimentations ? (les autoriser ou les tolérer).*
- *La régulation des commerces protégés pose problème ; on voit de nombreux commerces ouvrir et fermer quelque temps après, faute de rentabilité suffisante.*
- *Quelle prise en compte des potentielle futures situations pandémiques dans ce nouveau PLU ?*
- *Quel est le rythme de révision du PLU ?*
- *En quoi le PLU est-il contraignant pour l'administration ?*
- *Quelle était la pérennité du PLU en cas de changement de majorité municipale.*
- *Lien entre révision du PLU de Paris et ceux des villes de la métropole.*

Ces réflexions et questions apparues au cours des échanges au fil des séances ont nourri les propositions formulées par les participants.

### 3.4 UNE DEMARCHE COMPLEMENTAIRE

---

Ces retours ont été complétés par d'autres modes de participation qui contribueront et alimenteront la réflexion des élus de la Ville de Paris :

- Les contributions sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) ;
- Les contributions adressées directement à la Ville de Paris.

Ces éléments seront analysées dans un rapport complémentaire sur la concertation élargie menée par la Ville de Paris en parallèle de la Conférence citoyenne.

## 4 LES PROPOSITIONS RETENUES À L'ISSUE DU VOTE DE LA CONFÉRENCE

Les propositions co-construites dans les ateliers ont été présentées et votées dans la salle du conseil de Paris en plénière par l'ensemble des participants de la conférence citoyenne.

Notons que le travail s'est fait de manière autonome avec l'accompagnement ponctuel des consultants et de la Direction de l'Urbanisme pour apporter des éclairages et conseils aux différents ateliers.

Les propositions n'ont pas été réécrites ce qui fait que certaines peuvent paraître assez confuses. Elles ont été expliquées et précisées à l'oral par les rapporteurs. Ces éléments complémentaires ont été intégrés dans l'analyse que nous vous proposons.

### ► Retours quantitatifs

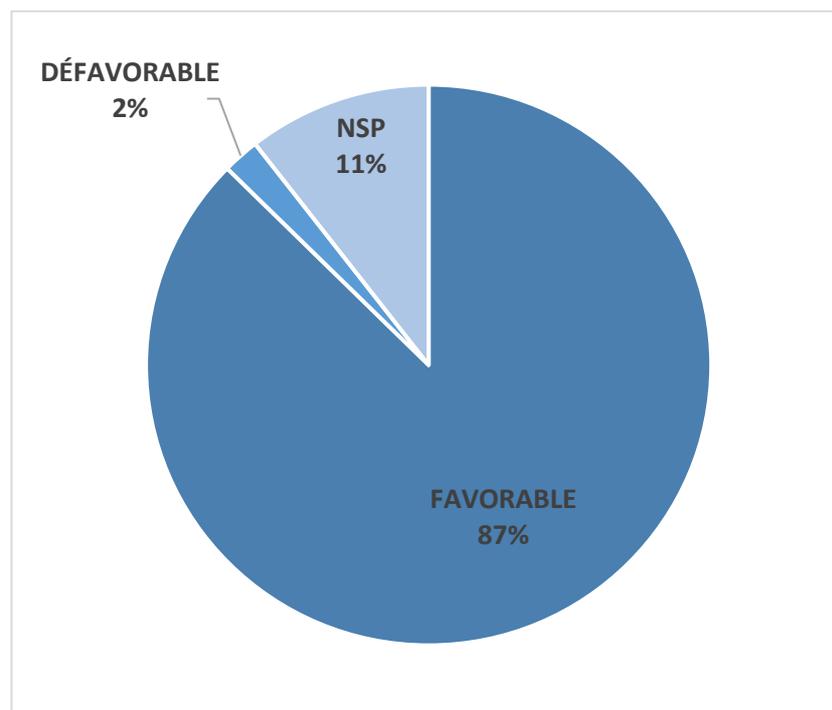
On le voit, l'ensemble des propositions ont eu une majorité relative. La plupart a obtenu une large majorité. Certaines, nous le verrons, ont été plus discutées.

THÈMES	PROPOSITIONS	VOTES FAVORABLES	VOTES DÉFAVORABLES	VOTES NSP
T1-Vie quotidienne	Proposition 1	83	2	10
	Proposition 2	80	0	15
	Proposition 3	89	0	6
	Proposition 4	44	14	37
	Proposition 5	83	0	12
T2-Espace public et mobilité	Proposition 1	76	1	18
	Proposition 2	79	3	13
	Proposition 3	42	18	35
	Proposition 4	71	10	14
	Proposition 5	49	12	34
T3-Cadre bâti et patrimoine	Proposition 1	81	3	11
	Proposition 2	83	3	9
	Proposition 3	60	8	27
	Proposition 4	53	9	33
	Proposition 5	38	23	34
T4-Habitat et solidarité	Proposition 1	87	4	4
	Proposition 2	86	1	8
	Proposition 3	89	1	5
	Proposition 4	76	6	13

	Proposition 5	77	1	17
T5-Nature, biodiversité et paysage	Proposition 1	79	1	15
	Proposition 2	81	4	10
	Proposition 3	54	11	30
	Proposition 4	68	11	16
	Proposition 5	89	0	6
T6-Travail, éco et attractivité	Proposition 1	49	12	34
	Proposition 2	46	4	45
	Proposition 3	73	4	18
	Proposition 4	83	3	9
	Proposition 5	28	25	42

► Vie quotidienne

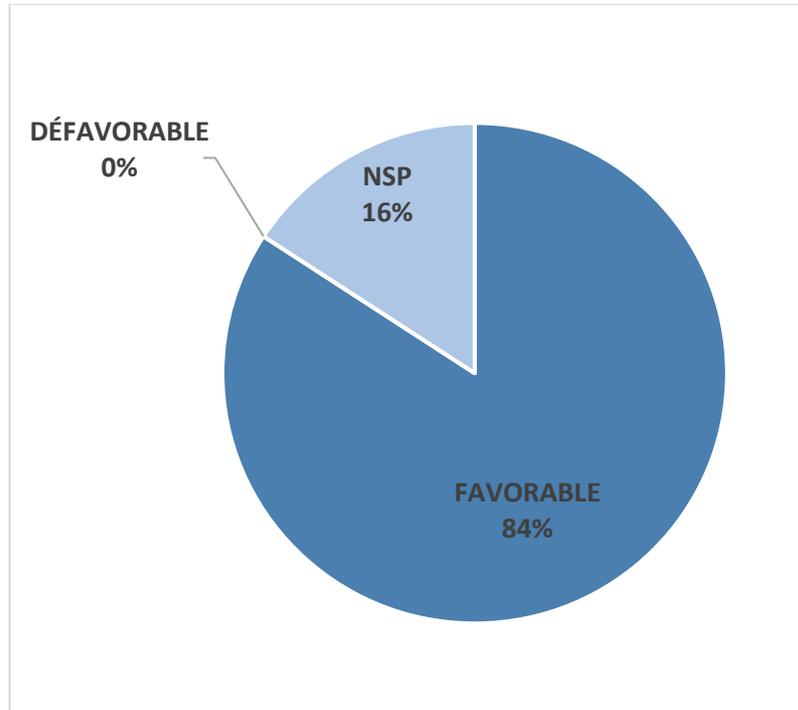
► Proposition 1. Créer des espaces publics intergénérationnels pour le travail et les rencontres sociales.



Proposition largement adoptée par les participants. Certains participants rappellent l'existence de ce genre d'espaces ou d'équipements à Paris. L'idée étant de les renforcer.

*Précision : la proposition concerne les espaces intérieurs des bâtiments existants au rez-de-chaussée ou sur les toits. Les rez-de-chaussées pourraient permettre de faire du coworking, espace détente pour les habitants du quartier pour mélanger tout le monde.*

- **Proposition 2. Adapter les institutions, espaces et transports publics aux personnes non voyantes et/ou mal entendant, au niveau piéton, via une signalisation sonore spécifique.**

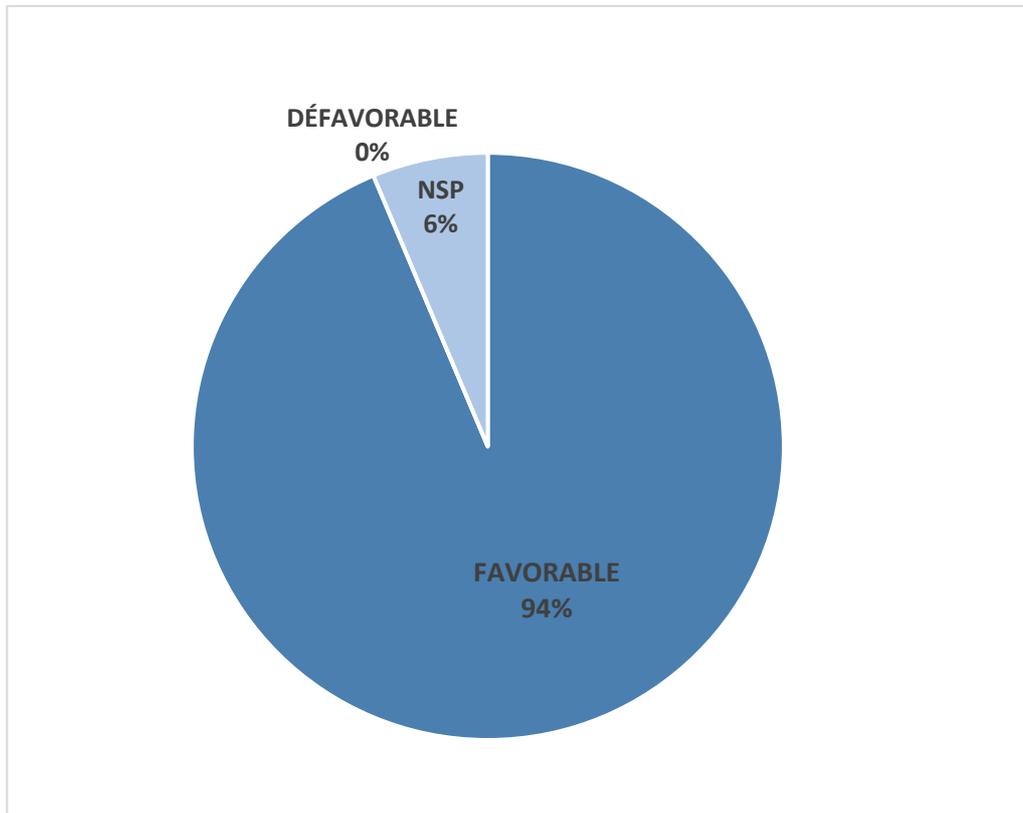


Proposition largement adoptée par les participants. Certaines remarques néanmoins portent sur le fait qu'une loi existe déjà en la matière et qu'il suffirait de l'appliquer, ou plus généralement sur l'importance de ne pas se limiter seulement aux aménagements pour les personnes non voyantes et/ou mal entendant mais pour l'ensemble des personnes porteuses de handicaps (améliorer généralement l'accessibilité de l'espace public à tous).

**Précisions :**

- *La proposition concerne tous les handicaps.*
- *Il faut prévoir une adaptation de tous les bâtiments des services publics (mairies, préfecture, bibliothèques) mais également adapter les transports en commun comme les bus.*

► **Proposition 3. Optimiser et moderniser les éclairages publics afin de réduire leur empreinte écologique.**

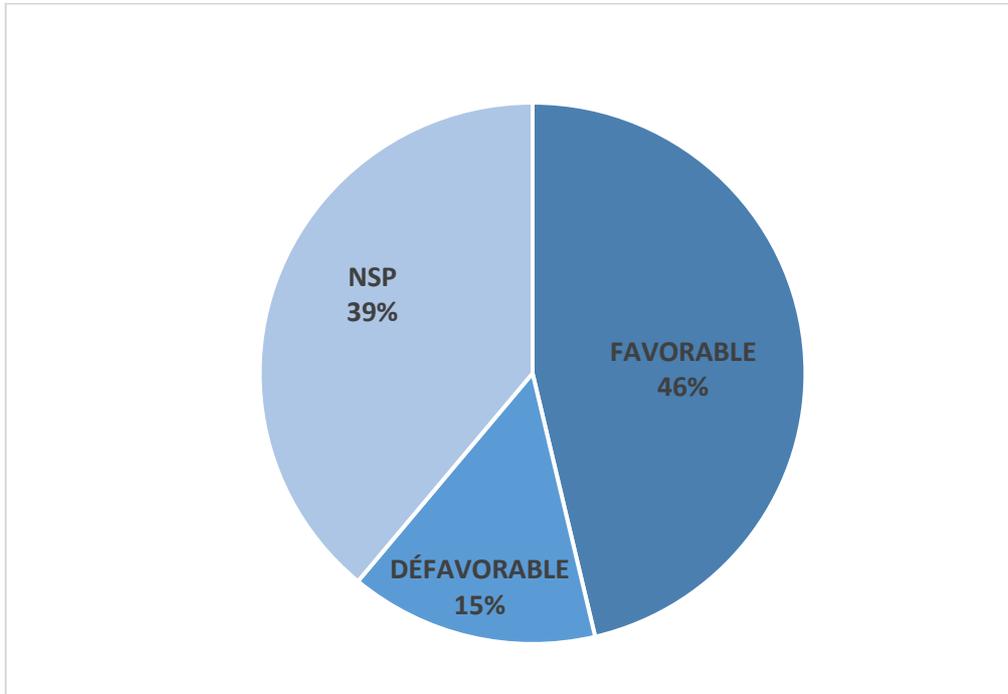


Proposition largement adoptée par les participants, peu de débats, mais quelques remarques sur la nécessité de maintenir tout de même un éclairage de l'espace public pour des raisons de sécurité. Ce sujet a également été largement traité dans les sessions précédentes.

**Précisions :**

- *Ne pas éteindre les éclairages publics mais les améliorer avec des lampes moins énergivores pour maintenir une harmonie entre les quartiers.*
- *Eteindre les lumières des enseignes dans la mesure du possible.*

- Proposition 4. Consulter les citoyens sur les types de commerces qu'ils souhaiteraient avoir dans leur quartier et établir des quotas par commerces.

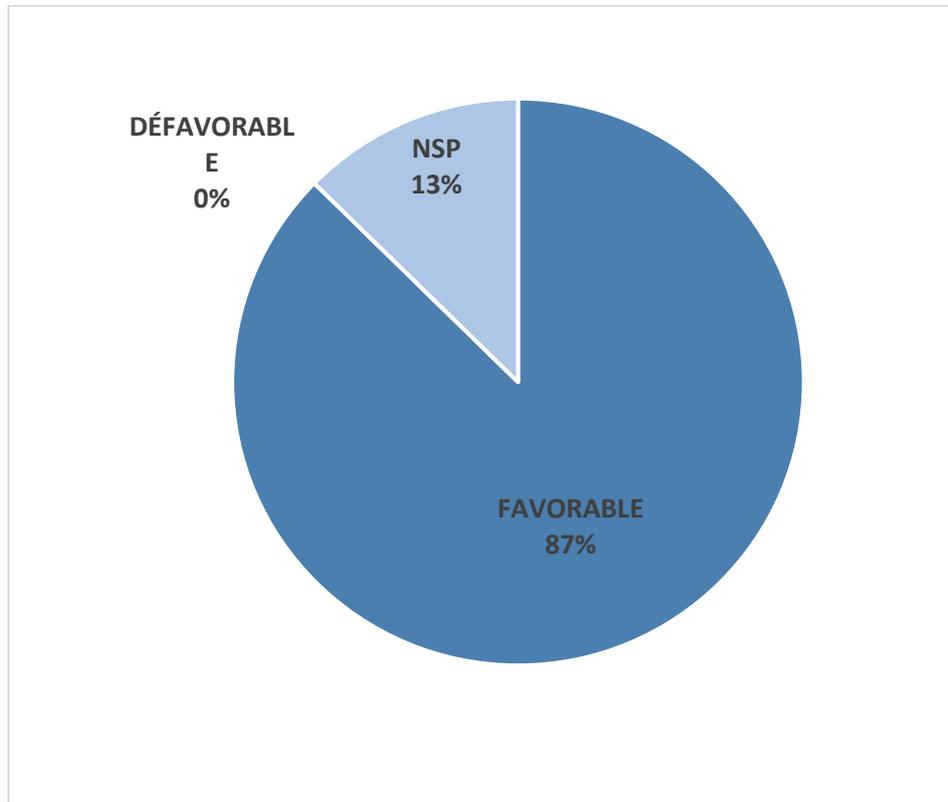


Proposition peu consensuelle, n'ayant pas récolté la majorité absolue des voix et ayant été sujette à de nombreux débats, pour diverses raisons : une faisabilité très incertaine pour un sujet si complexe ; une démarche qui irait à l'encontre de la loi du marché et des zones de chalandise ; l'incohérence de consulter les habitants d'un quartier à un instant T sur le choix des commerces ayant vocation à s'implanter durablement ; la nécessité de consulter avant tout, les associations de commerçants.

Enfin, s'il y a consultation celle-ci devrait être organisée de façon globale, sur les besoins d'un quartier, par la mairie d'arrondissement. Il y a une réelle attente sur le tissu commercial de proximité mais les conditions de son organisation restent problématique car un commerce a besoin de... clients ce qui n'est pas toujours le cas en particulier pour certains commerces de bouche.

*Précisions : la volonté du groupe est de favoriser l'implantation des commerces en sollicitant les habitants pour connaître leurs attentes en matière de commerces de proximité pour stimuler l'implantation de commerçants. L'idée est de créer du dialogue entre commerçants et habitants et d'essayer de toucher un public plus large.*

► Proposition 5. Améliorer les équipements de propreté et la collecte des déchets.



Proposition largement adoptée par les participants, qui considèrent majoritairement qu’il y a un problème de propreté à Paris. Cependant, cette proposition a été jugée trop générique. Les échanges ce jour-là et précédemment ont montré que plusieurs options ont été débattues : plus d’équipements pour la collecte des déchets, une politique plus répressive avec des amendes pour les citoyens jetant mégots et déchets.

**Précisions :**

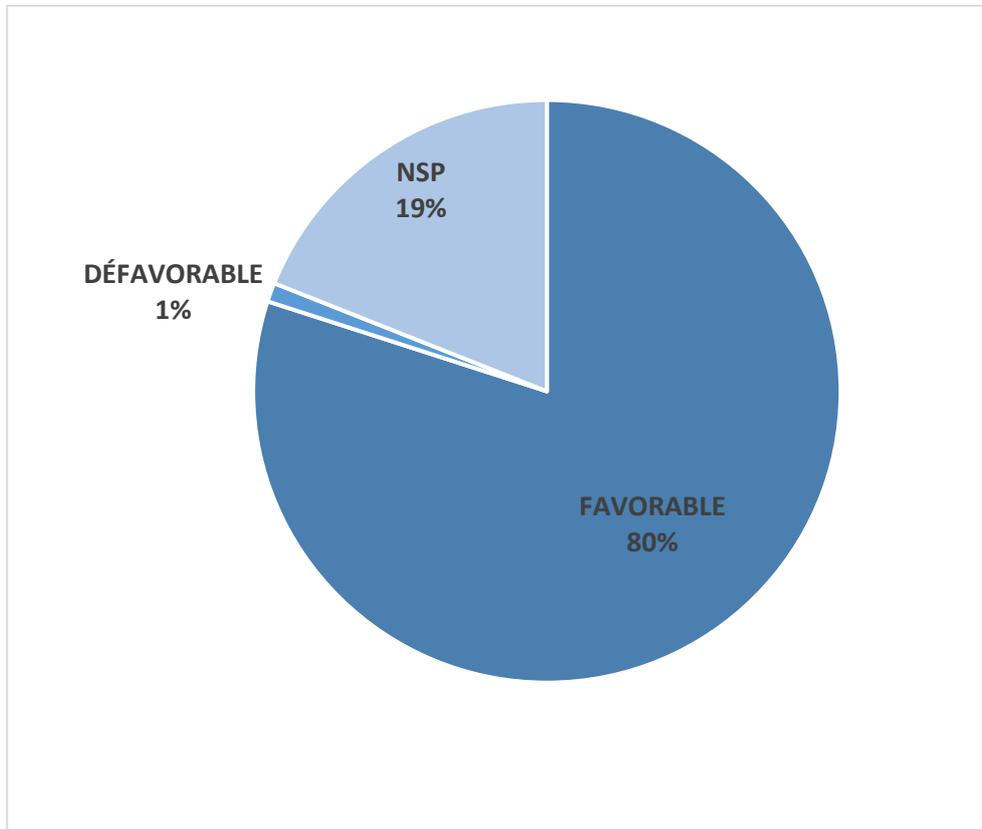
*La collecte envisagée est une collecte spécifique pour les déchets alimentaires afin de réaliser du compostage :*

- dans les cours d’immeuble, quand cela est possible.
- par l’installation d’une sorte de déchetterie alimentaire/bacs à compost dans la rue.

*Par ailleurs, il est demandé de mieux gérer les dispositifs de propreté, comme les distributeurs de sacs pour chien qui sont souvent vides, vider plus régulièrement les poubelles.*

► Espace public et mobilité

- **Proposition 1. Réaménager des parcs avec des espaces protégés par des préaux et des pergolas en bois, des points d'eau, des tables de jeu, des poubelles fermées, des passages PMR, des toilettes plus nombreuses.**

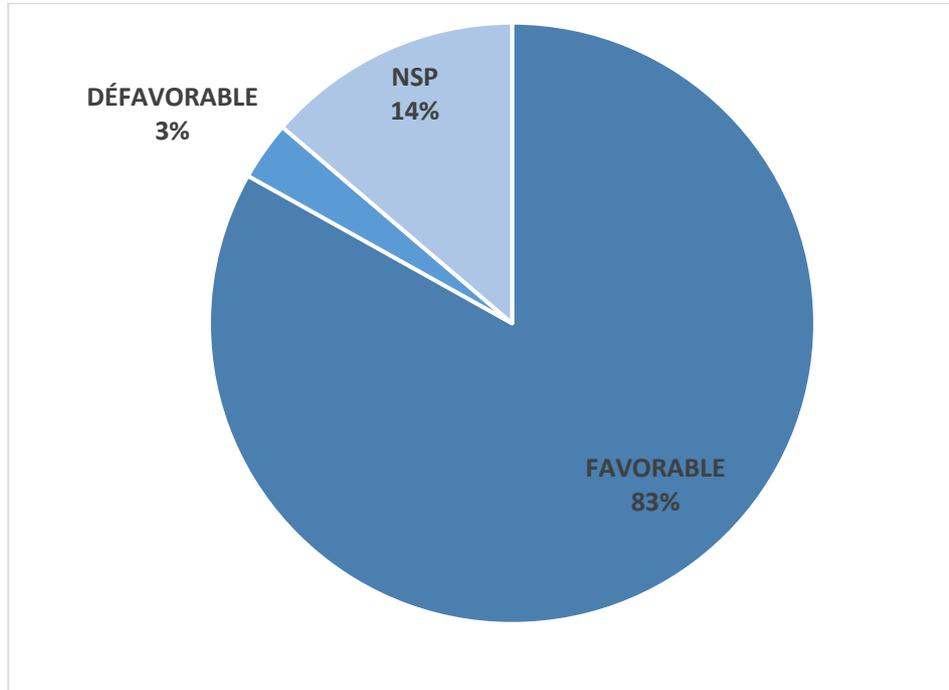


Proposition largement adoptée par les participants, certains la trouvant néanmoins très large, voire redondante avec la proposition n° 1 du groupe « Vie quotidienne ». Le rapporteur a précisé qu'il s'agissait ici avant tout des espaces verts de proximité, des squares de quartier. La réflexion a également porté plus précisément sur les aménagements ludiques, de propreté, de confort de ces espaces.

**Précisions :**

- Réaménager les espaces verts existants pour s'adapter aux variations climatiques : aires de jeux protégées pour se protéger de la pluie ou de la chaleur, points d'eau... Le but est d'attirer le plus de personnes possibles dans les espaces verts (familles, PMR...)
- Avoir plus d'espaces verts de proximité pour que cela soit plus équitable pour tous : par exemple dans le 2<sup>ème</sup> et le 9<sup>ème</sup>.
- Les passages PMR sont pas toujours très adaptés donc faire au moins une voie pour les PMR.

- **Proposition 2.** Dans les parkings souterrains, prévoir des espaces sécurisés pour les vélos à proximité des stations de RER/métro et des emplacements pour les véhicules des travailleurs de nuit avec des tarifs préférentiels.

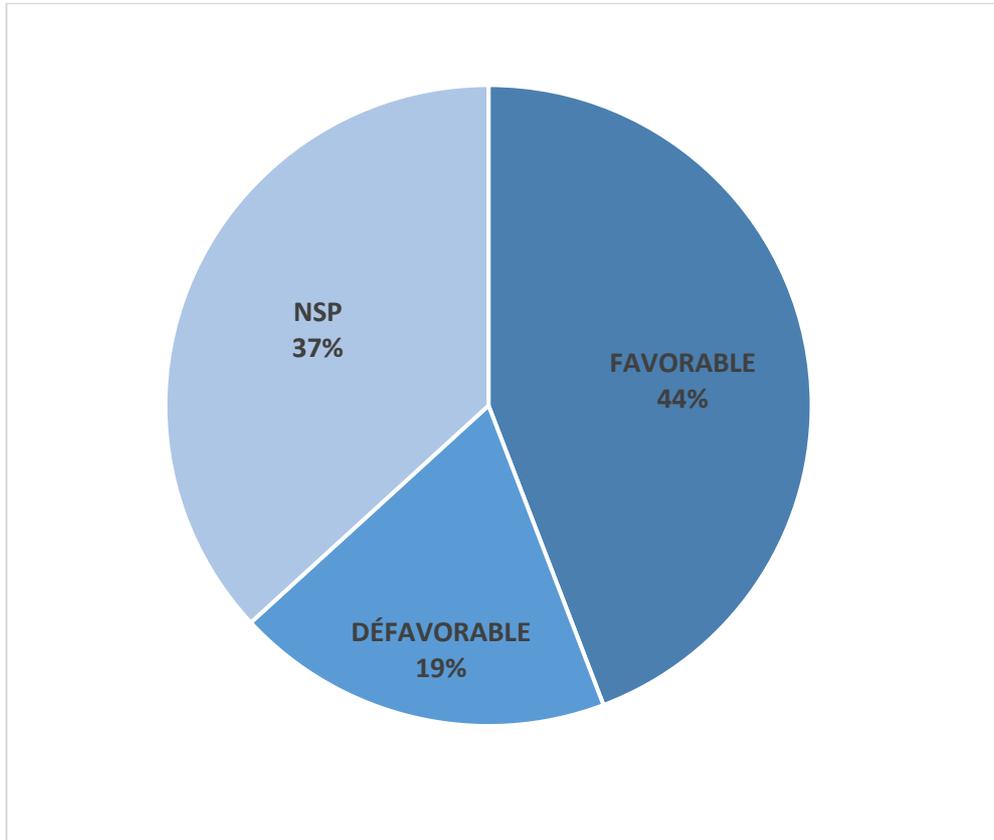


Proposition largement adoptée mais avec des doutes sur sa faisabilité en matière d'aménagement et de rentabilité économique (accord des concessionnaires de parkings notamment). Les échanges ont montré l'aspiration partagée de faire évoluer les parkings en incluant plus facilement les vélos et en facilitant l'accès la nuit aux places non utilisées.

**Précisions :**

- *La nuit, entre 22h et 6h, les parkings souterrains ne pas forcément utilisés donc il faudrait proposer des tarifs attractifs.*
- *Pour les vélos, il faut rassurer les utilisateurs pour qu'ils n'hésitent pas à le prendre quotidiennement et utiliser les places moins spacieuses ou adaptées pour les voitures pour mettre des parkings vélos.*

- **Proposition 3. Installer des bandes végétalisées pour démarquer les différentes voies et installer des bandes colorées et réfléchissantes au niveau des carrefours et passages piétons afin de favoriser la circulation de chacun.**



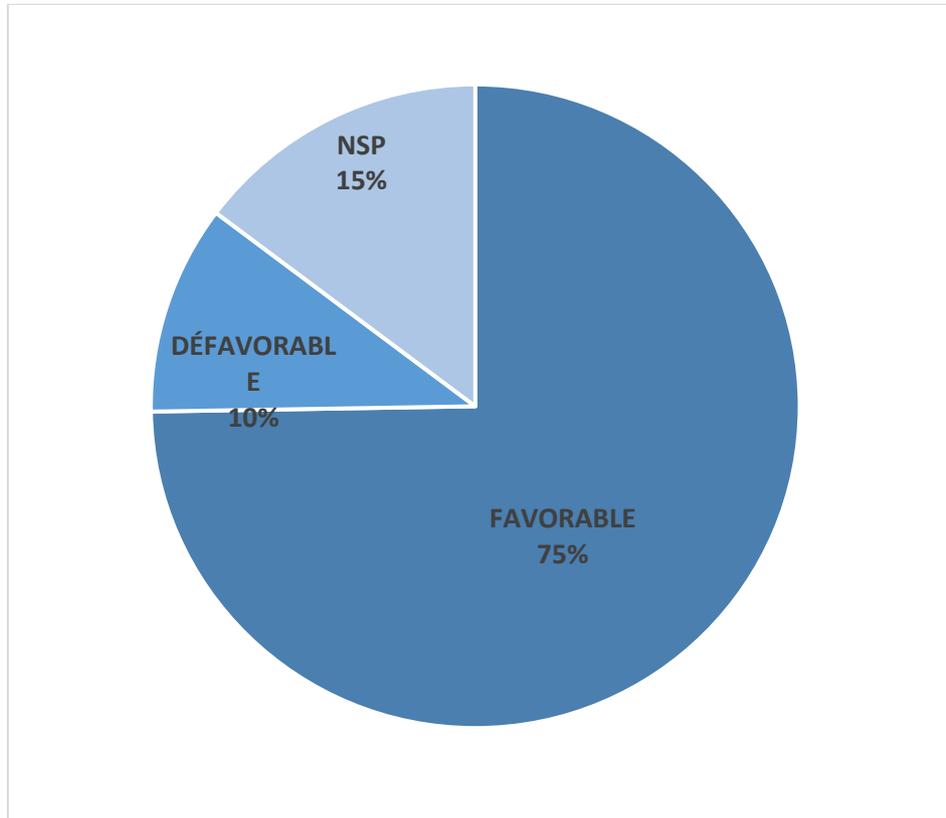
Proposition n'ayant pas retenue la majorité des voix, pour des raisons de manque de précisions (quels usages et voies concernés ?), faisabilité (largeur insuffisante des voies pour les végétaliser et question du développement/entretien des végétaux) et inquiétudes sur les problèmes de sécurité (risque de bandes glissantes en cas d'intempéries).

Plusieurs participants estiment que le problème ne vient pas d'une distinction visible des différentes voies (par marquage au sol ou autre) mais du respect des différents usagers de celles-ci. Ce qui ressort des débats c'est avant tout une attente des citoyens de mieux organiser et répartir la circulation des voitures, des transports en commun, des vélos, des trottinettes et des piétons.

**Précisions :**

- *Pour les bandes végétalisées : mettre des petites haies pour que le séparateur de la piste cyclable ne soit pas utilisé pour le stationnement et bien séparer les voies.*
- *Au niveau des carrefours, mettre des bandes, réfléchissantes la nuit et colorées le jour, pour bien voir les voies des différents usages, notamment pour les trottinettes et vélos.*
- *Revoir la signalétique pour les vélos pour la circulation en sens inverse : la supprimer car cela induit des problèmes avec les piétons.*
- *Penser à la signalétique pour les trottinettes.*

- Proposition 4. Couvrir plus de parties du périphérique afin d’augmenter la mise en réseau, avoir plus d’espaces verts, rendre accessible la petite ceinture en l’exploitant mieux. Réaménager les grands axes en les végétalisant.



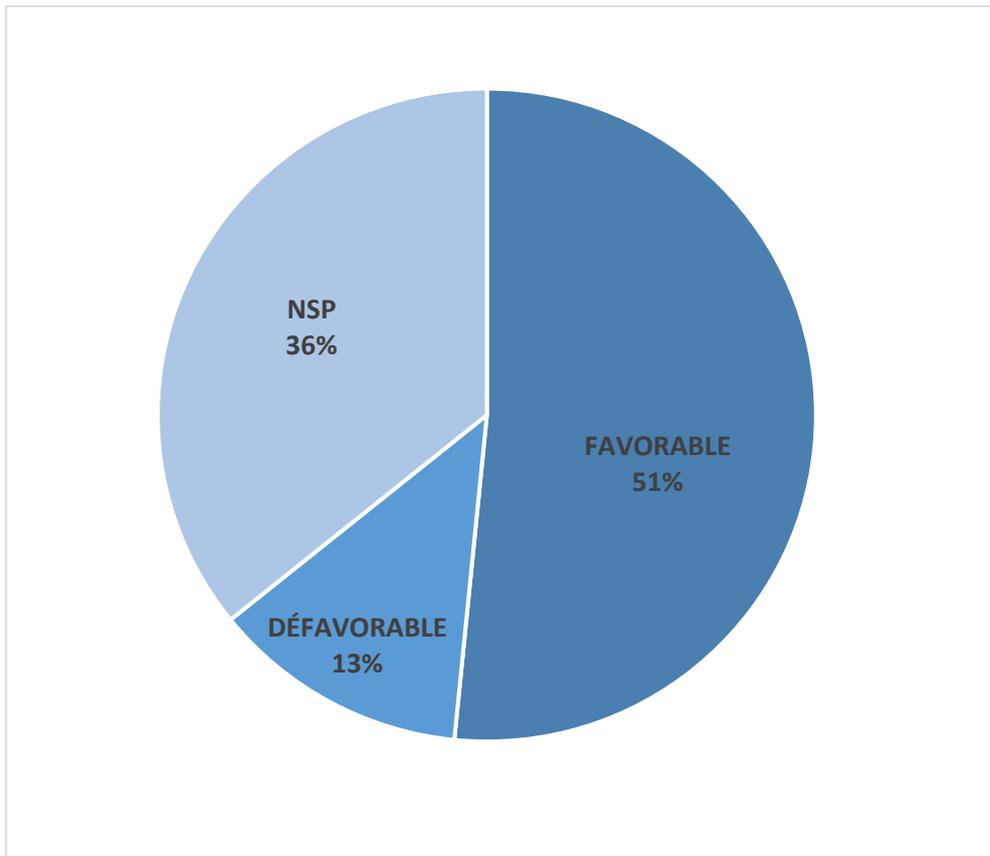
Proposition assez largement acceptée suite à l’explication du rapporteur : face à la difficulté de créer de nouveaux espaces verts à Paris, l’idée est de mettre en réseau ceux qui existent.

Si les avis ont convergé sur cette finalité, les modalités proposées (couverture du périphérique, ouverture de la petite ceinture au public ou végétalisation de certains axes) ont soulevé plusieurs remarques, en matière de faisabilité notamment.

**Précisions :**

- La proposition est de réaménager les grands axes en les végétalisant comme la rue Paul Meurice dans le 20ème qui a été vue lors de la balade de la session 2.
- La proposition de couvrir le périphérique avec des espaces verts a été proposée plusieurs fois.

► Proposition 5. Créer des espaces de stationnement dédiés aux artisans.



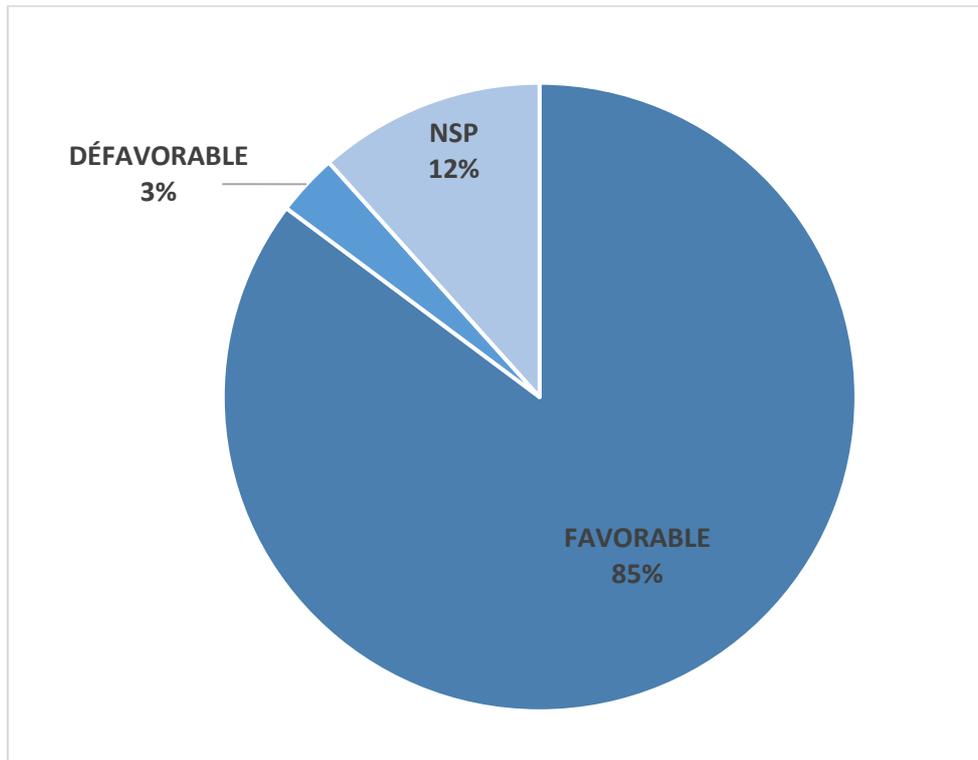
Proposition n’ayant pas retenu la majorité des voix car cette solution est jugée discriminatoire vis-à-vis des autres professions ou usagers, compliquée à mettre en œuvre car elle nécessiterait une définition stricte du métier d’artisan ainsi qu’un contrôle et suivi régulier. Certains participants ont proposé comme alternative le fait de leur réserver certaines places de livraison.

*Précisions : la proposition vise à offrir des places de stationnement pendant certaines heures. Il peut être aussi envisagé de créer des places d’urgence.*

*Certains participants se sont montrés déçus que le groupe n’ait pas plus développé le thème des pistes cyclables et des trottinettes, sujet prioritaire dans cette thématique selon eux.*

► Cadre bâti et patrimoine

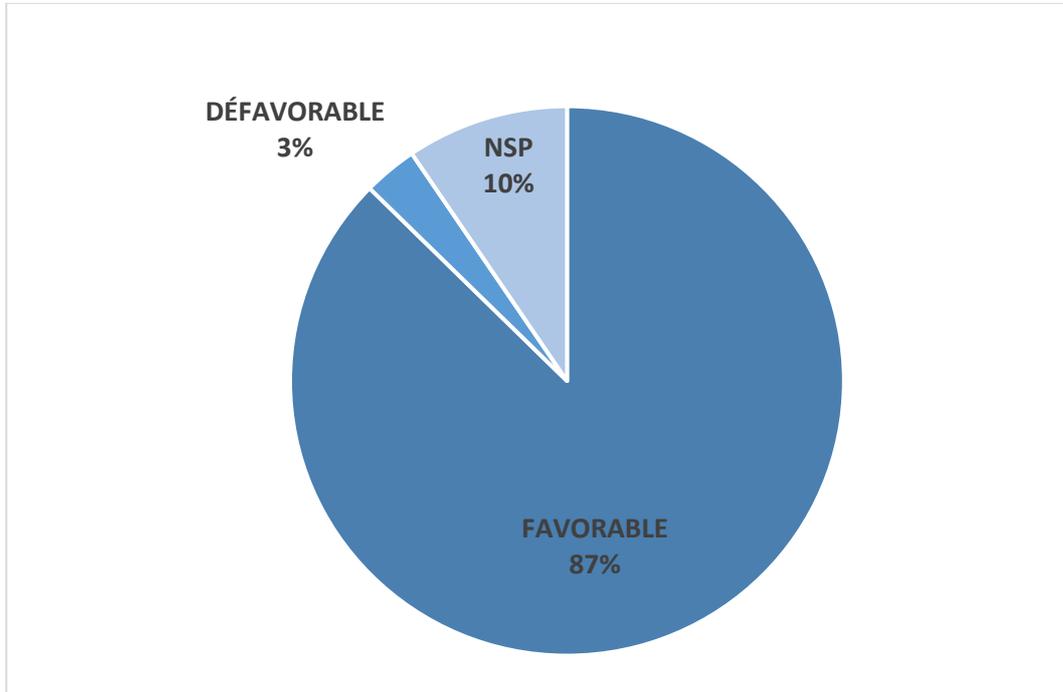
- **Proposition 1. Pour les bâtiments neufs : utiliser des matériaux solides et assurer une qualité thermique et sonores. Utiliser des matériaux locaux qui s’adaptent au climat. Pour les bâtiments anciens : maintenir les façades et reconstruire quand cela est nécessaire, avec des matériaux de bonne qualité.**



Proposition largement adoptée, plusieurs remarques néanmoins sur l’utilité effective de cette proposition, ces procédés étant déjà en œuvre aujourd’hui.

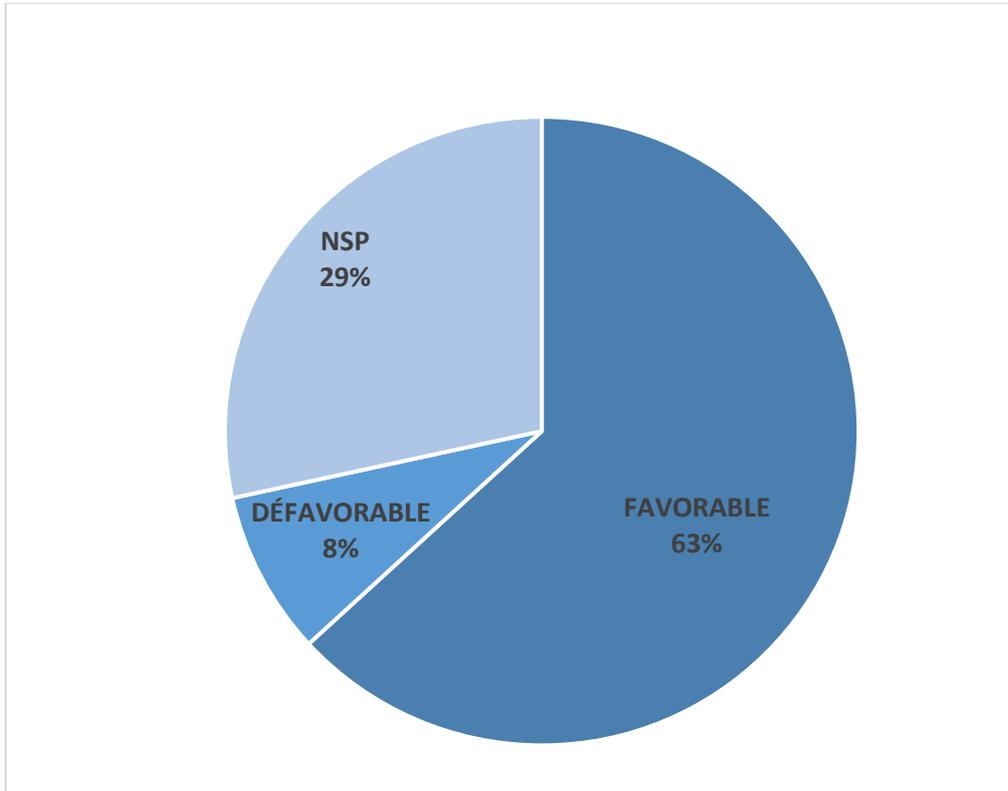
*Précision : les matériaux solides signifient des matériaux résistants.*

- Proposition 2. Adapter une démarche environnementale pour les constructions parisiennes (murs, rues et places végétalisées, récupération de l'eau et de la chaleur).



Proposition largement adoptée avec peu de débats.

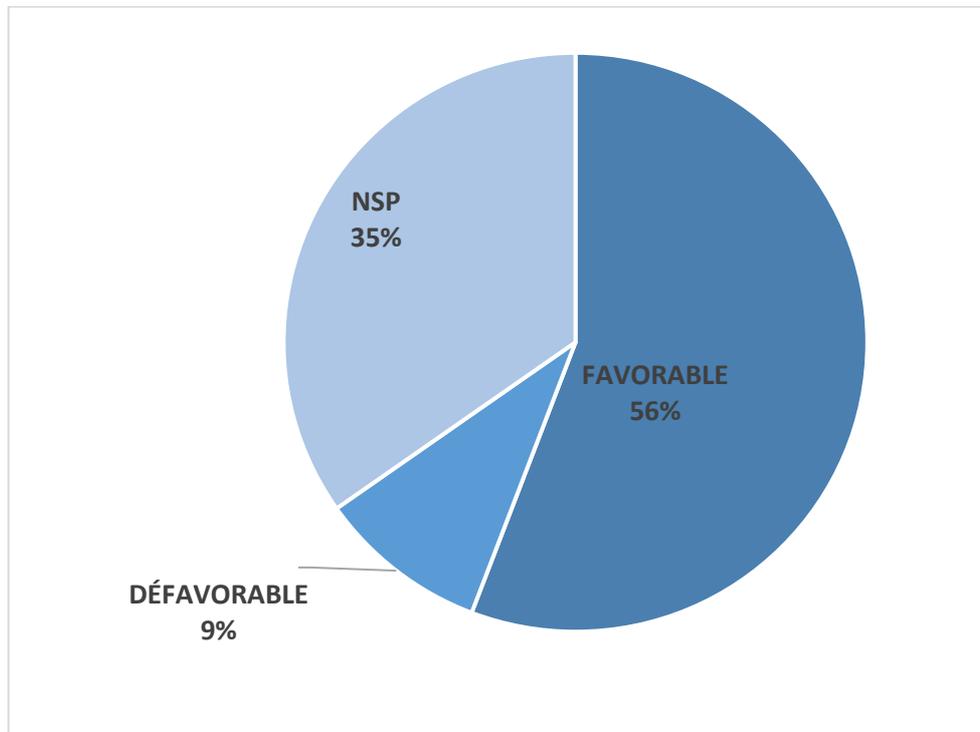
► Proposition 3. Réaménager des parkings existants en espace de stockage, de sport ou associatif.



Proposition adoptée sous certaines conditions : des précisions tout d’abord - les types de parking ciblés, les travaux d’aménagement à effectuer pour leur réversibilité ou encore le mode de gestion envisagé de ces espaces.

Ce projet ne devrait concerner que des parkings non utilisés ou utiles pour autre chose (étant donné le manque de place de stationnement à Paris selon les participants) et se concentrer sur la création d’espaces logistiques de stockage plutôt que les autres usages proposés (sport et associatif).

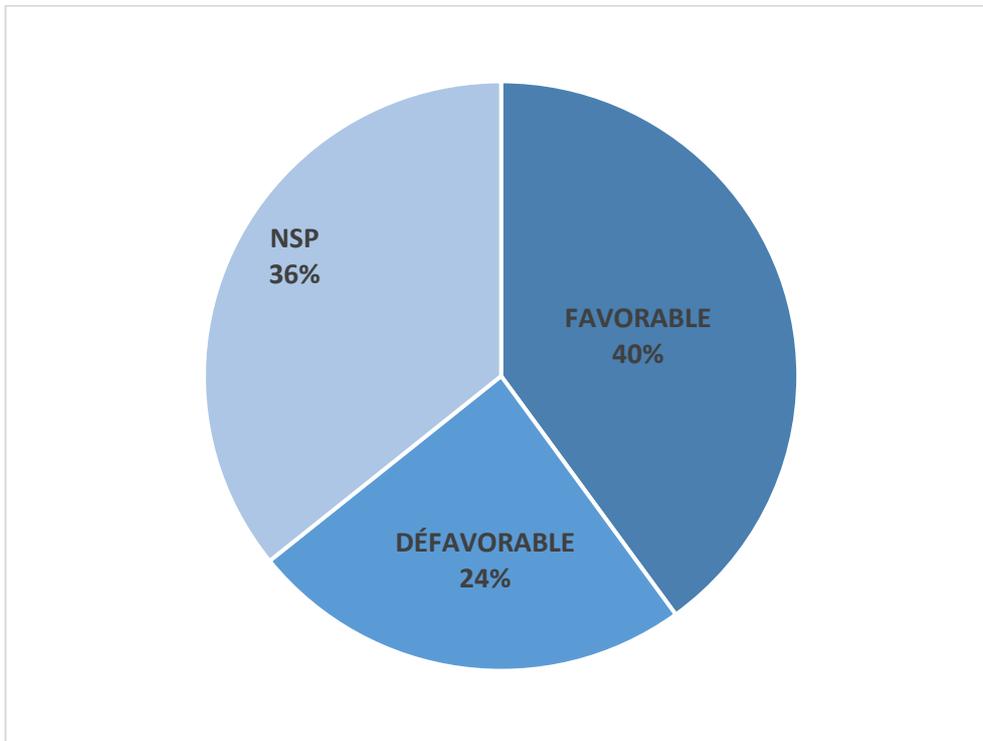
► Proposition 4. Couvrir le périphérique.



Proposition adoptée avec un large intérêt des participants sur la question et la nécessité de repenser la place du périphérique, mais également un scepticisme important sur sa faisabilité.

Ils ont été nombreux à juger que ce projet était sur la table des débats publics depuis déjà de nombreuses années mais que sa complexité rendait la proposition peu réaliste et simpliste.

- **Proposition 5. Limiter la concentration des tours à la (seule) périphérie de Paris, tout en assurant une distance minimale entre elles.**



Proposition n’ayant pas retenue la majorité des voix et ayant généré de nombreux débats, pour des raisons de signification (limiter géographiquement l’implantation des tours à la périphérie de Paris ou limiter quantitativement leur développement ?) ainsi que sur le modèle de construction verticale « en tours » qu’elle sous-tend.

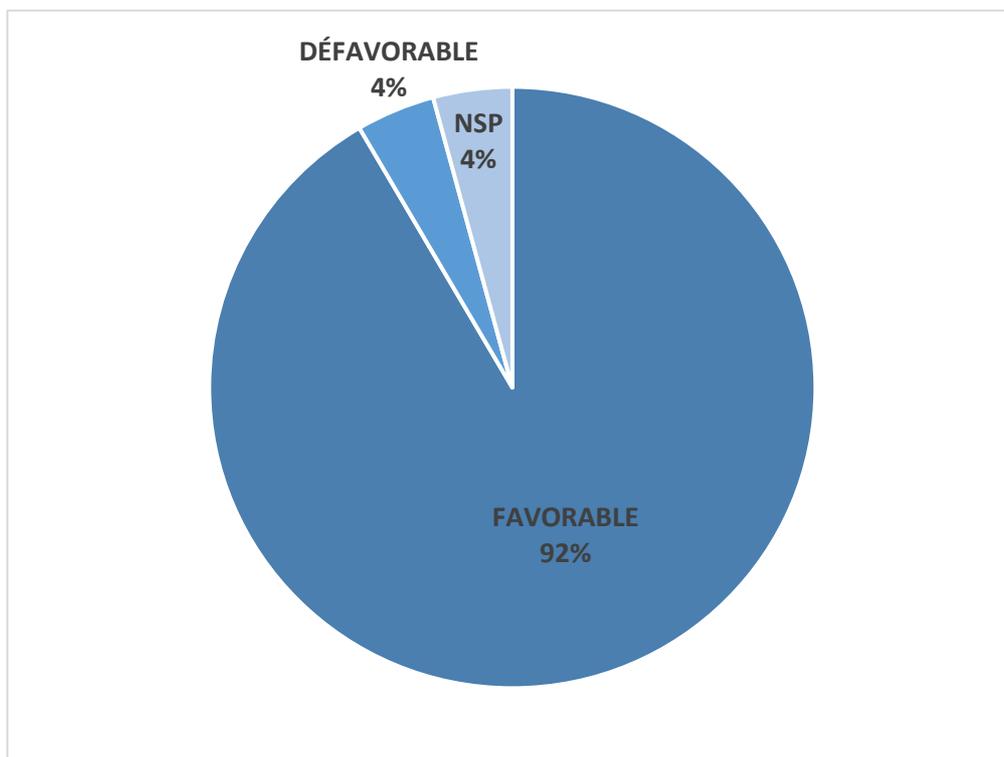
Plusieurs participants aimeraient les voir non pas limitées, mais abolies. Certaines critiques ont concerné le risque de voir Paris entouré de tours, même éloignées entre elles, ce qui impacterait le paysage parisien comme le cadre de vie des habitants de la petite couronne. D’autres en revanche ont voté contre car ils ne sont pas opposés à la construction de quartiers de tours. Les débats sont très partagés sur cette thématique.

**Précisions :**

*Le constat qui a induit cette proposition est la nécessité de loger les parisiens alors que Paris est déjà « si dense ». Les quartiers où il y aurait des tours pourraient prévoir une mixité fonctionnelle (entreprises, logements, services publics...)*

► Habitat et solidarité

- Proposition 1. Développer des programmes neufs ou en réhabilitation incluant mixité urbaine, sociale et fonctionnelle (locaux partagés, habitat social et privé, habitat temporaire, entreprises, crèches, écoles, bibliothèques...)



Proposition très largement adoptée et soutenue par les participants, presque sans aucun débat. Les parisiens souhaitent avoir services, commerces, emploi, mixité sociale... sans avoir les nuisances induites.

***Précisions :** il manque dans la liste les entreprises/artisans pour avoir l'ensemble des fonctionnalités à proximité et garantir la mixité fonctionnelle. Il faut aussi proposer des espaces de coworking.*

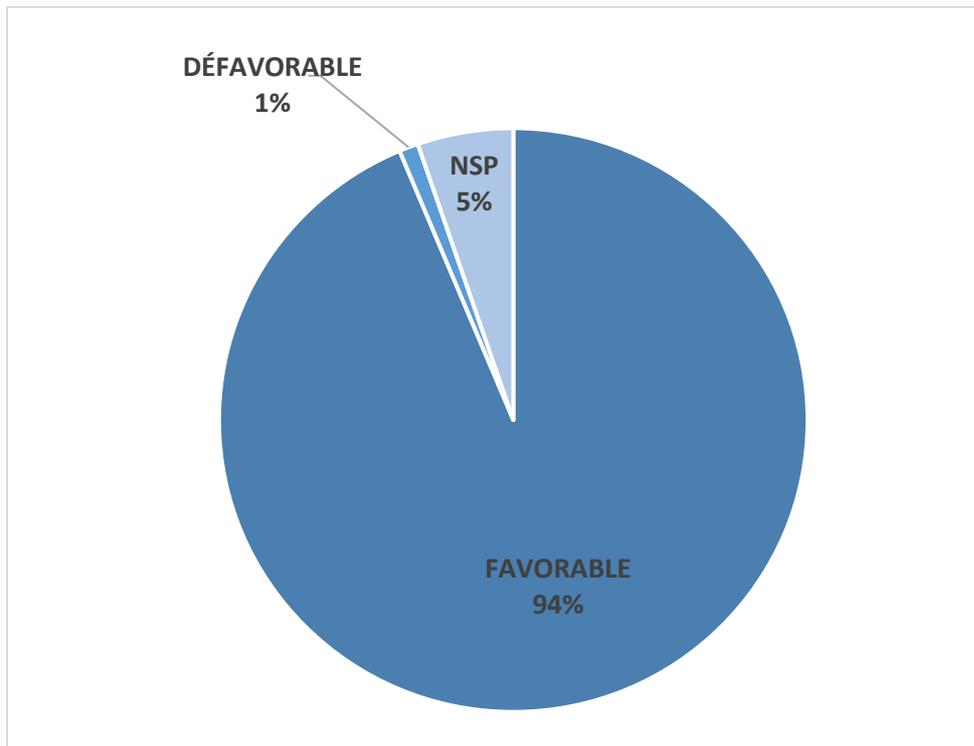
*L'organisation urbaine reste très cloisonnée :*

- Absence de mixité sociale
- Quartiers d'entreprises / habitation
- Disparition des artisans

*Exemple de Morland où il va y avoir des logements, des logements sociaux, des restaurants et commerces, une piscine, des crèches...*

*Il faut systématiquement prévoir l'hébergement temporaire pour les situations d'urgence. Dans le cadre de la visite de la Caserne de Reuilly, l'aménagement était très satisfaisant mais il manquait des entreprises.*

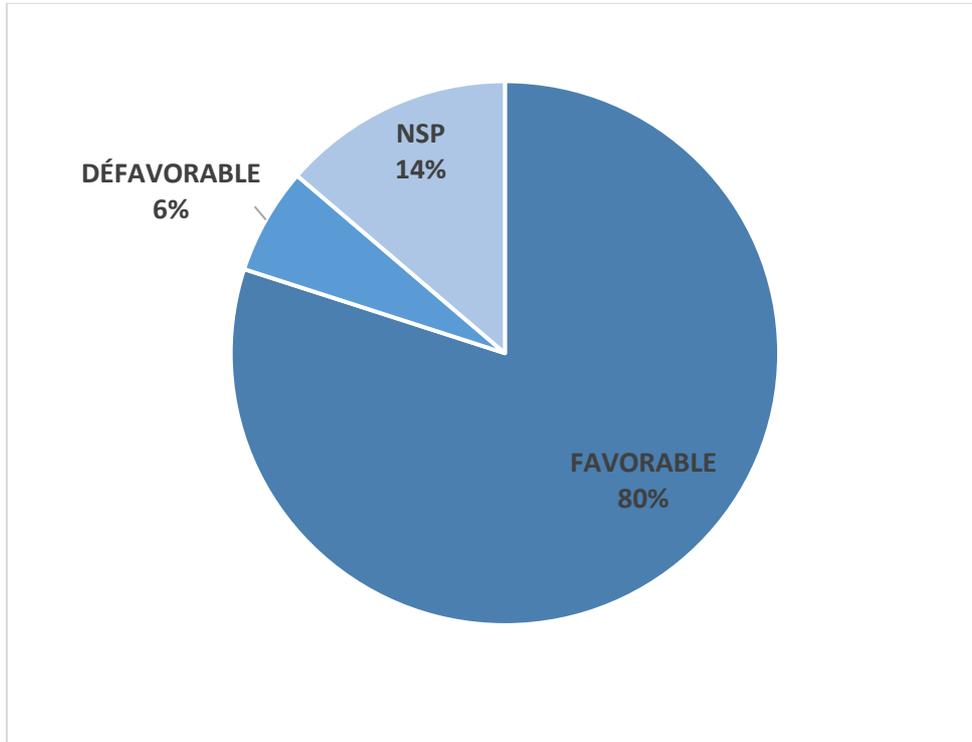
Proposition 2. Réhabiliter des immeubles de bureaux et construire des résidences étudiantes.



Proposition largement adoptée, avec quelques remarques néanmoins sur la ségrégation du public étudiants vis-à-vis des autres publics. L'idée étant également d'étendre cette mesure aux jeunes travailleurs pour les premiers emplois à Paris.

*Constat : la précarité des étudiants est liée aussi à la difficulté d'accès au logement lors de leur arrivée à Paris. Les étudiants du groupe ont porté cette proposition qui permet d'éviter les nuisances des étudiants qui peuvent faire la fête ou avoir une vie sur un autre rythme que le reste de la population.*

- **Proposition 3. Améliorer le confort thermique : isolation de façades à l’occasion des ravalements, accès aux rez-de-chaussée, rendre obligatoire l’isolation des murs aveugles et des parties communes.**



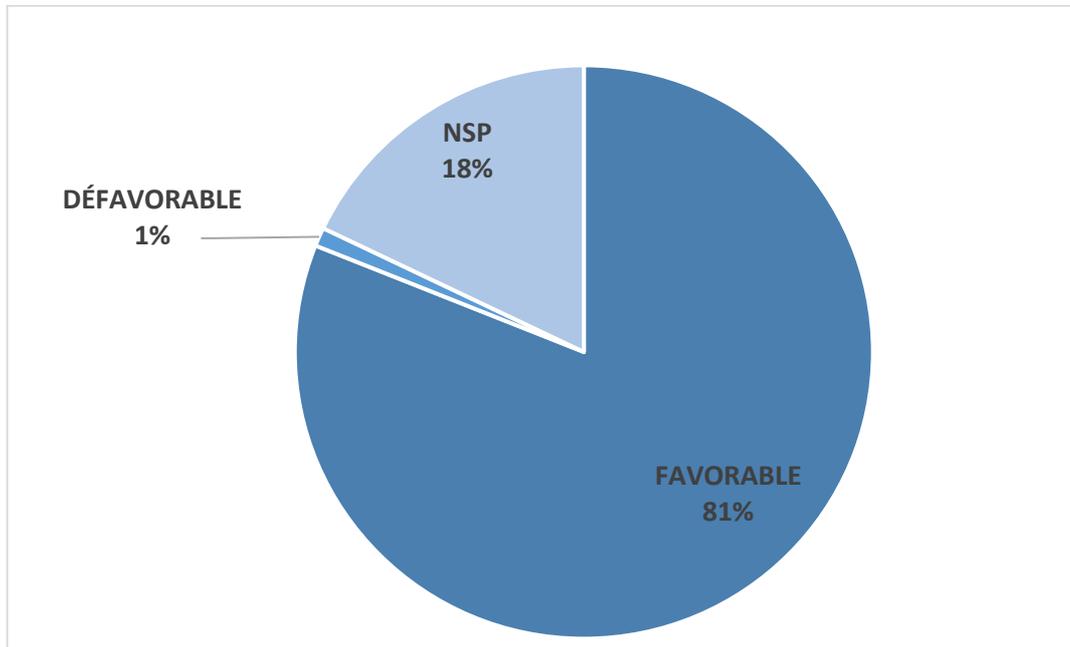
Proposition largement adoptée sans débats spécifiques. L’ambition partagée étant d’agir pour le climat sur la déperdition énergétique.

***Précisions :***

*Rendre obligatoire l’isolation de façade via l’enduit dans le cadre des ravalements.*

*Constat : Paris a chaud et son empreinte carbone est trop élevée.*

- Proposition 4. Rendre obligatoire la création de jardins accessibles et entretenus sur les toitures et dans les cours intérieures d'immeubles.



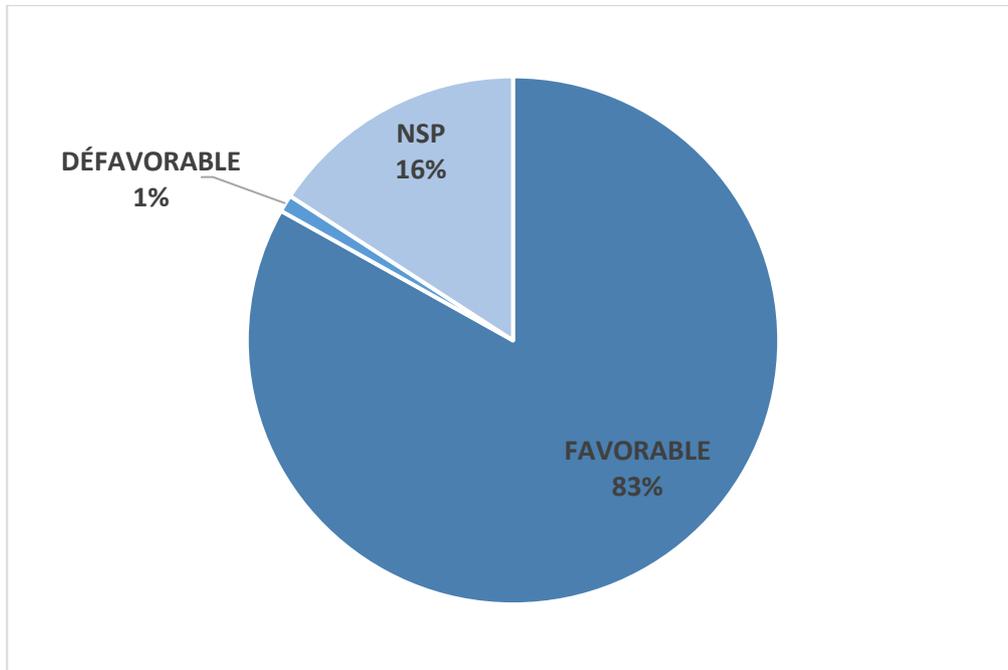
Proposition adoptée mais quelques réticences sur la notion d'obligation et les enjeux en matière de sécurité et d'entretien des jardins ou toitures des copropriétés privés notamment.

**Précisions :**

*A Paris, beaucoup d'espaces sont bétonnés : les cours intérieures et les toitures pourraient être mises en jardin, voire en pleine terre pour les cours. Il est envisagé de commencer par les logements sociaux suite à la présentation faite en groupe.*

*Constat : il y a un manque d'espaces verts et d'îlots de fraîcheur de proximité.*

- Proposition 5. Intégrer dans le PLU la réversibilité des usages et inclure pour toute nouvelle construction une charte promoteur (matériaux bio sources, récupération...).



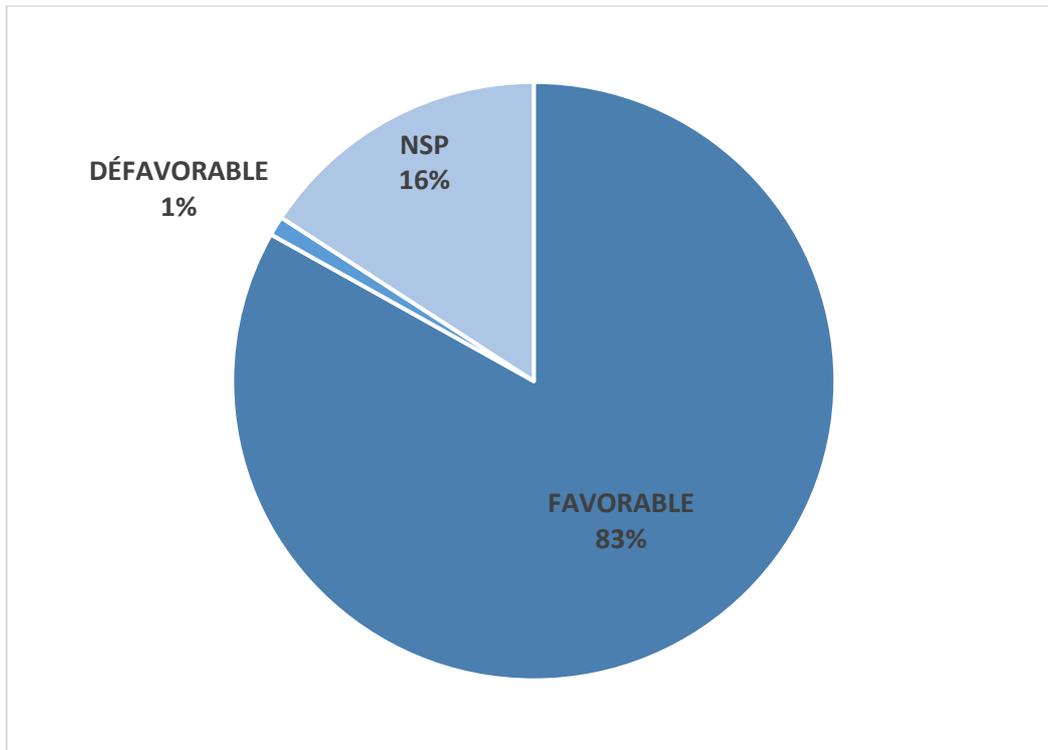
Proposition largement adoptée mais pas totalement comprise par l'ensemble des participants. Le message qui est ressorti fortement est de privilégier la récupération, la réutilisation, le recyclage des matériaux en particulier dans le domaine de l'aménagement et de la construction et de mettre en place des obligations dans ce domaine à l'égard des promoteurs et aménageurs.

**Précisions :**

*Dans le PLU, il faut que les promoteurs prévoient l'utilisation par des associations, des particuliers, des entreprises ou tout autre personne pour permettre la réversibilité des usages.*

► Nature, biodiversité et paysage

- Proposition 1. Cartographier, et rendre accessible à tous, l'ensemble du patrimoine naturel de Paris (privé et public) à partir de critères qualitatifs et environnementaux, afin de constituer une continuité verte et protéger plus d'espaces.

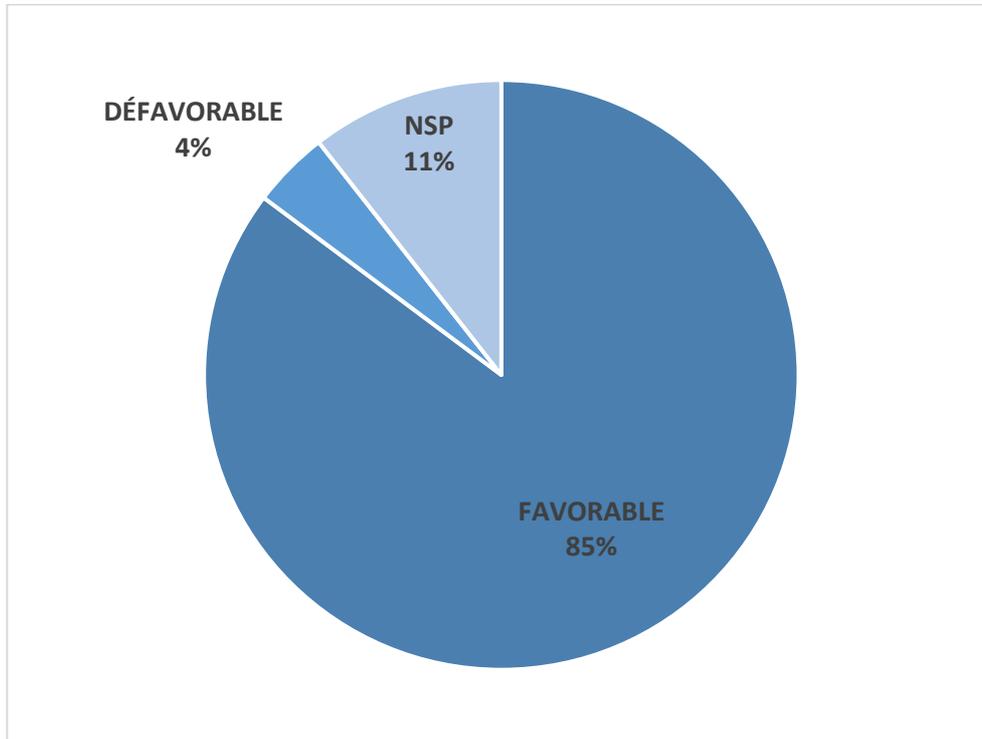


Proposition largement adoptée. Le message principal est un défaut d'information des parisiens du patrimoine naturel de Paris et son accessibilité. Il s'agit de mieux connaître l'ensemble des zones vertes de la capitale.

Les balades urbaines ont ainsi permis à chacun de découvrir des sites et des zones qu'ils ne connaissaient pas. Des débats ont porté sur ce qu'il faut entendre par « patrimoine naturel privé » ou « critères qualitatifs ». L'idée est de mieux préserver, connaître et utiliser ces espaces.

*Précisions : l'idée est de constituer un répertoire du patrimoine végétal comme c'est le cas pour le patrimoine bâti et, pour tout changement, instaurer la nécessité de compenser de manière équivalente.*

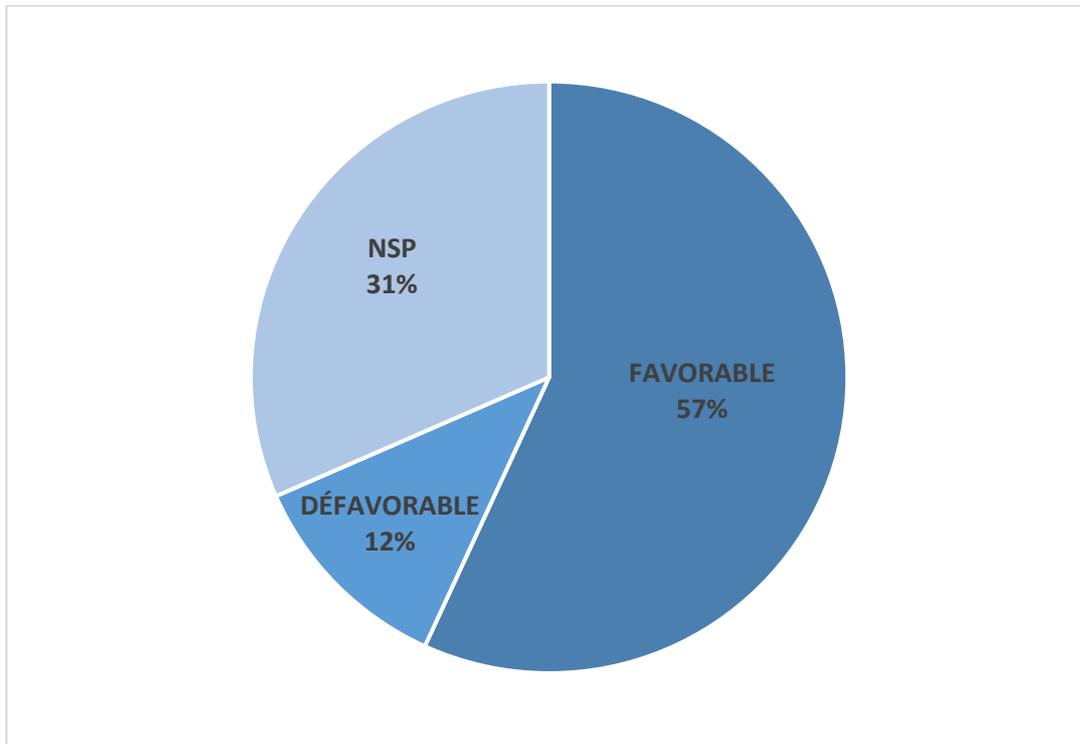
► Proposition 2. Favoriser la végétalisation des espaces de circulation via l'aménagement d'axes verts.



Proposition largement adoptée mais redondante avec la proposition n°4 du groupe « Espace public et mobilité » et même remarques sur les questions de faisabilité / sécurité de la circulation sur ces axes. Des échanges ont également portés sur la constitution d'axes verts dans la capitale avec une volonté partagée de renforcer ces dispositifs.

*Précisions : l'idée est de recréer une balade comme la coulée verte, sans forcément créer de nouveaux parcs, mais en créant des itinéraires verts permettant une approche pédagogique et une biodiversité.*

- **Proposition 3. Augmenter la surface agricole urbaine via l’obligation de surfaces aménageables par parcelle.**

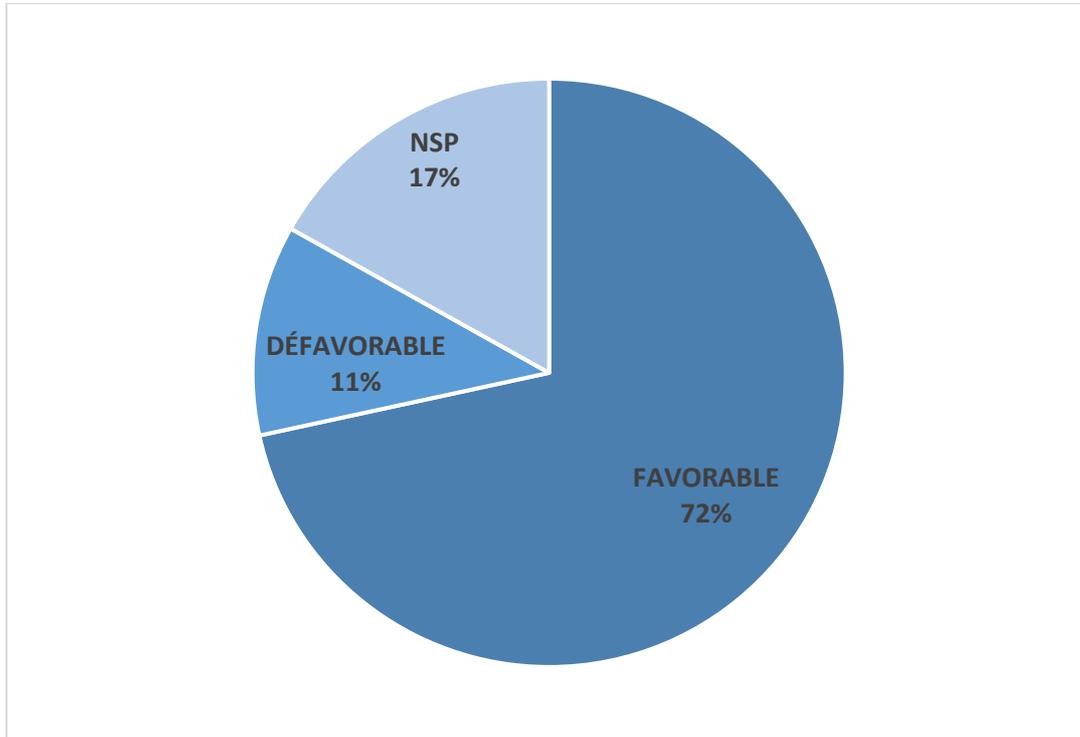


Proposition adoptée. Elle est née de la balade urbaine réalisée qui a suscité un fort intérêt de ce groupe sur la notion d’agriculture urbaine. Mais ce thème a suscité des questions et des demandes de précisions sur la notion de « parcelle » et de nombreuses réticences sur l’aspect obligatoire de la démarche, avec certaines craintes sur l’encadrement de celle-ci (comestibilité, vente des aliments produits, entretiens, salubrité).

**Précisions :**

- *Il s’agit, par exemple de créer, des jardins partagés dans les écoles ou de développer des parcelles agricoles dans les parcs / bois parisiens.*
- *La notion d’obligation est plus simple dans les écoles pour favoriser la pédagogie et, pour les parcs / bois. La question de l’exploitation est à creuser (par des professionnels ou particuliers).*

- **Proposition 4. Améliorer la vie des habitants en favorisant l'accès aux espaces verts à travers des trajets protégés ou des dessertes par des moyens dédiés.**

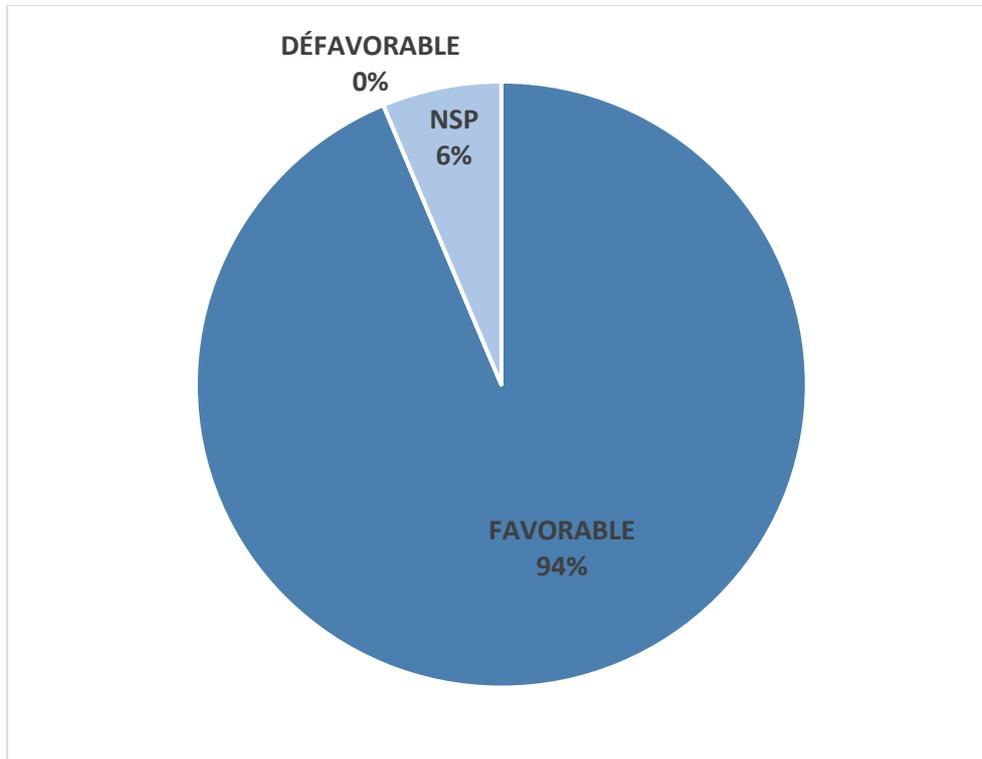


Proposition largement adoptée. Les participants veulent profiter des espaces verts et s'y rendre facilement. Les échanges ont porté sur la nature des « trajets et dessertes ». Le projet de créer des « lignes vertes » entre ces sites a été évoqué. De même, la création de transports en commun permettant d'accéder à des espaces verts en dehors de Paris a également été citée.

**Précisions :**

- *L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des parisiens en leur donnant un accès facilité à la nature par la mise à disposition de navettes directes vers les espaces verts par exemple.*
- *Ces navettes pourraient être disponibles depuis les autres transports en commun et permettraient d'aller au cœur des espaces verts comme le bois de Boulogne.*

- Proposition 5. Contraindre à l'utilisation de matériaux éco-responsable dans l'infrastructure urbaine afin de réduire la pollution sonore, visuelle, environnementale et lumineuse.



Proposition largement adoptée avec néanmoins certaines remarques portant sur les règlements et directives existant déjà aujourd'hui en la matière. Le point fédérateur est la diversité des nuisances qui ont été citées. C'est un point récurrent qu'on retrouve dans bon nombre de propositions : la lutte contre la pollution sonore, visuelle, lumineuse et environnementale.

**Précisions :**

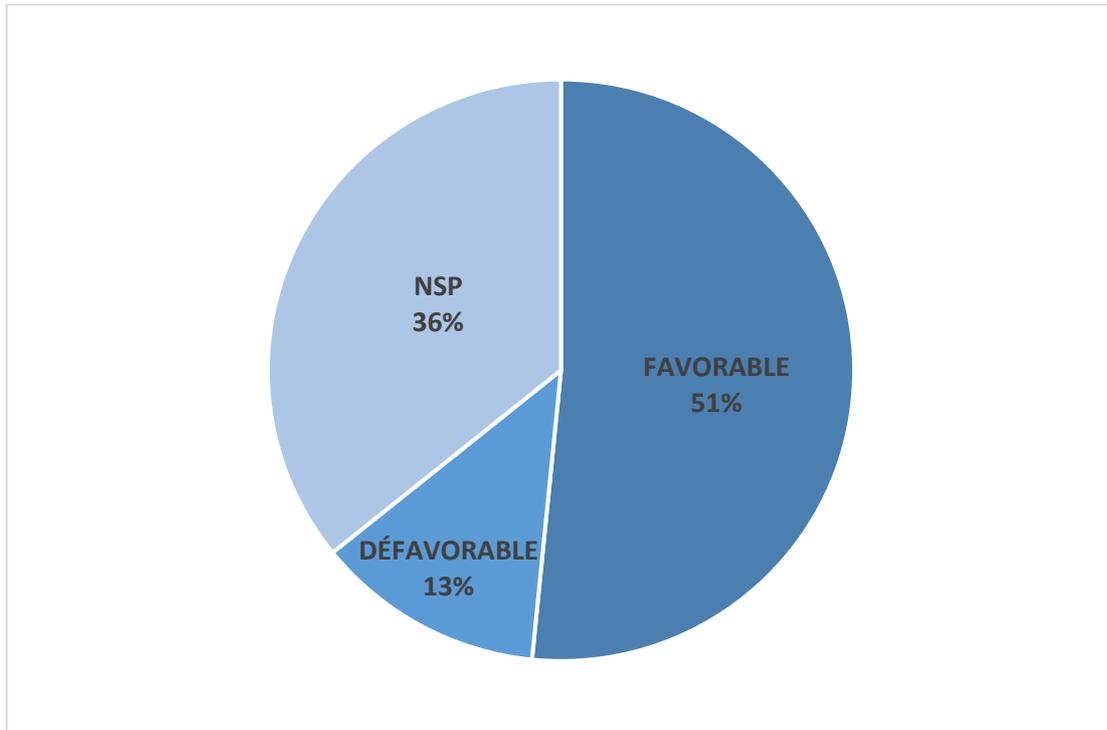
- Les matériaux doivent permettre de limiter la chaleur à Paris.
- Un objectif est la réduction de l'utilisation d'énergie pour l'éclairage.

► Travail, économie et attractivité métropolitaine

Ce thème était a priori plus sensible car l'activité et l'attractivité passent par la création de nuisances et de trafics possibles qui ont été largement critiqués.

D'ailleurs l'angle pris par la Conférence citoyenne passe d'abord par un angle plus individuel. Le volet économique du PLU, le développement des activités, de l'emploi et des ressources a été peu porté par la Conférence citoyenne. Les thèmes traités portent plus sur les commerces de proximité ou la mobilité que sur la création et le développement des entreprises.

- **Proposition 1. Créer un système de relais automatiques aux sorties de métro type « je prends-je dépose » et répertorier les commerces des quartiers.**



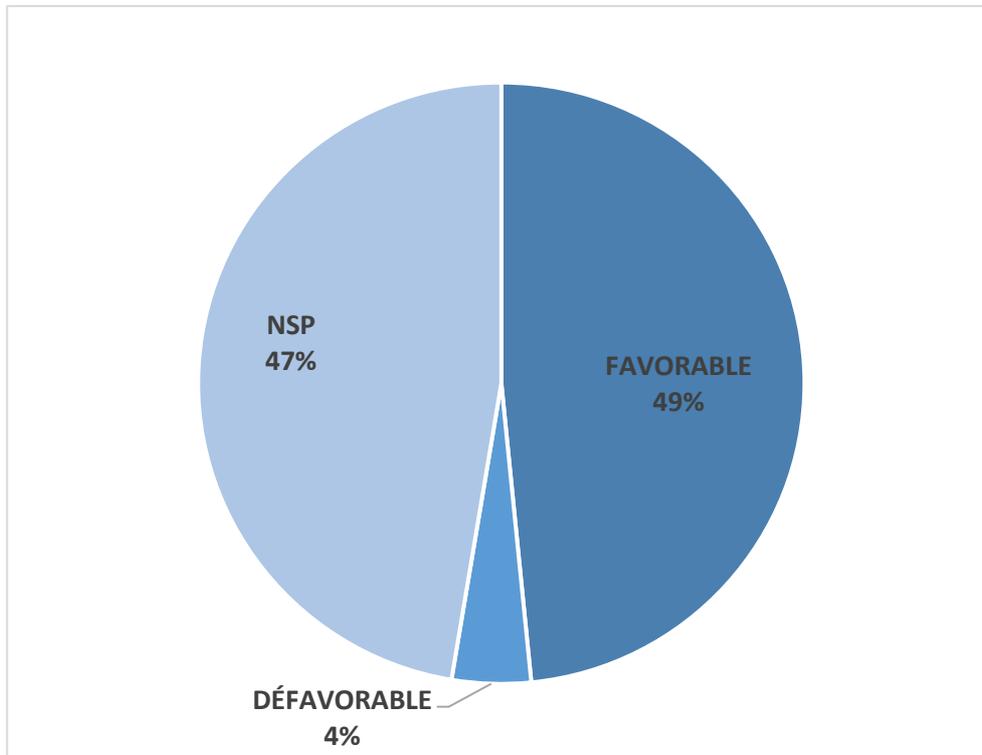
Cette proposition a été jugée peu claire et a fait l’objet de nombreuses demandes de précisions. Les participants ne voyaient pas l’apport de cette solution par rapport à ce qui existe déjà.

Le rapporteur a expliqué que cette proposition faisait suite à leur balade et qu’elle visait à réduire le nombre de véhicules de livraison dans Paris, à réduire la place d’Amazon (Amazon Locker), à répondre aux problèmes actuels des points relais et à favoriser la consommation des commerces de quartier. Le projet visait à permettre de commander chez des commerçants de quartier des produits que l’on pourrait payer et récupérer dans les stations de métro.

**Précisions :**

- Pour limiter le nombre de camions intramuros et favoriser le recours aux commerces de quartier par rapport Amazon, il est proposé d’installer ces relais automatiques en sortie de métro ou ailleurs.
- Dans le cadre du confinement, il est apparu intéressant de répertorier les commerçants de proximité via un annuaire qui pourrait prendre la forme d’une application par exemple.

- Proposition 2. Exploiter les locaux inutilisés comme les parkings pour fluidifier la circulation dans Paris en mettant les autocars à des emplacements précis aux portes de Paris.

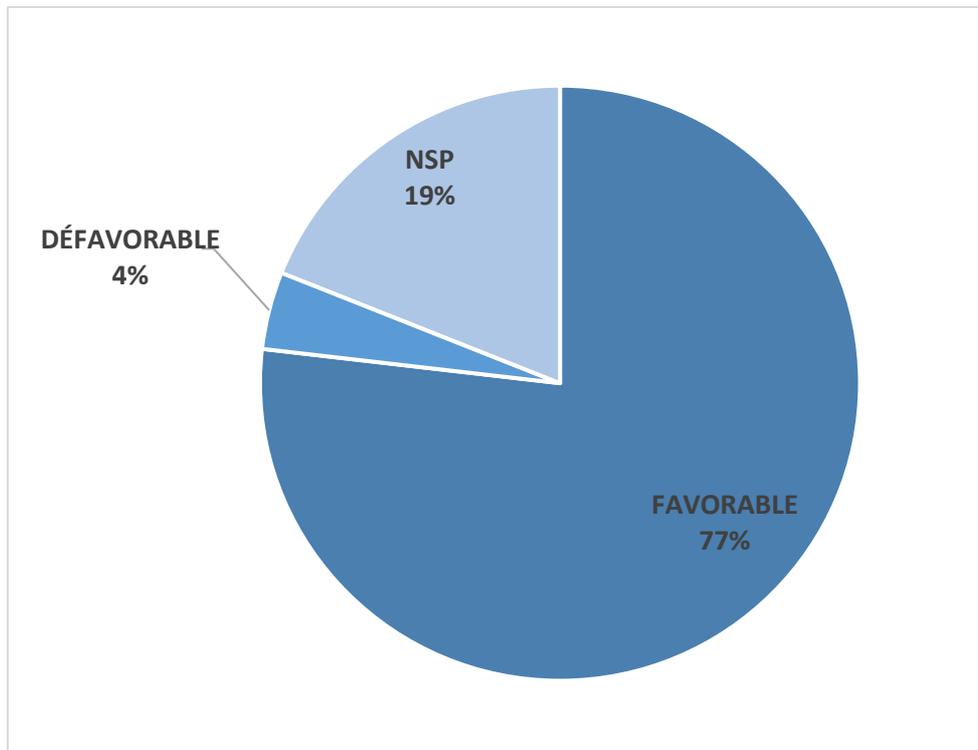


Proposition jugée peu claire et à la faisabilité compliquée. Les participants convergent sur le problème des cars à Paris et la nécessité d'éviter leur surnombre dans le cœur de la capitale, mais nombre d'entre eux estiment trop compliqué de trouver une offre de parking adaptée (hauteur sous plafond) pour accueillir ces autocars.

**Précisions :**

La proposition porte sur les autocars de tourisme et les « emplacements précis » sont les parkings inutilisés pour éviter qu'ils ne stationnent sur les voies de bus ou les emplacements taxis.

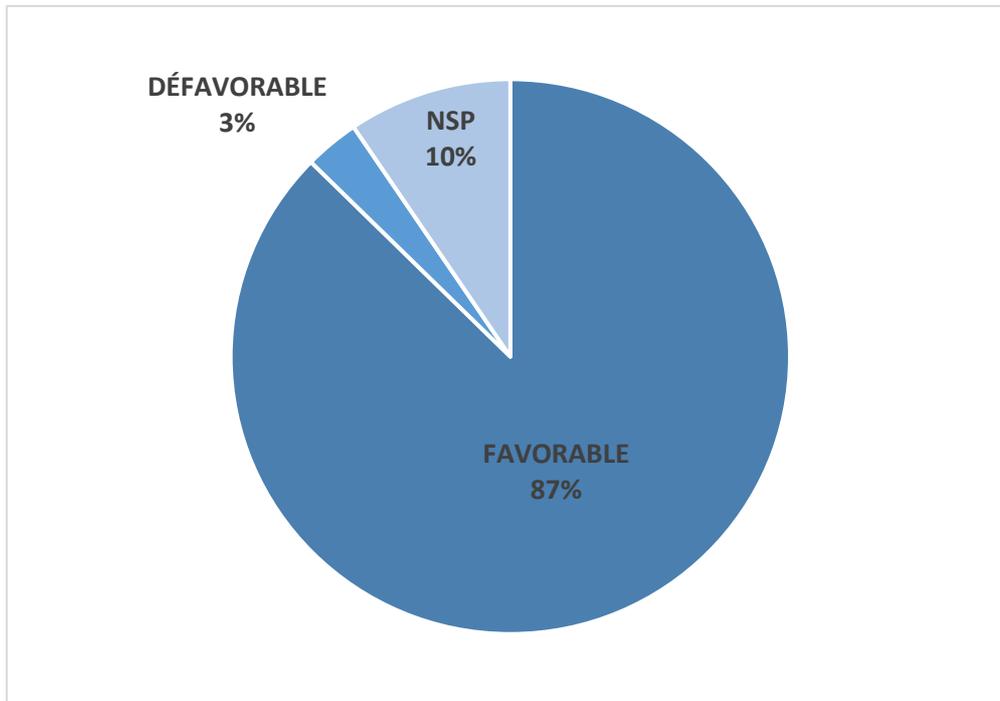
► Proposition 3. Développer la voie fluviale et ferroviaire.



Proposition adoptée mais plusieurs demandes de précision sur les usages, impacts et types de développement de ce mode de transport, qui d'une certaine manière existe déjà. L'idée qui ressort est d'utiliser le mieux possible le mode de transport fluvial qui est respectueux de la nature.

*Précisions : la proposition concerne le transport de marchandises et de passagers. Il existe des canaux utilisables à Paris donc il serait intéressant de les utiliser comme au Parc du Millénaire au niveau de la Porte de la Villette.*

► Proposition 4. Augmenter l’amplitude horaire des transports publics, bibliothèques et activités culturelles.

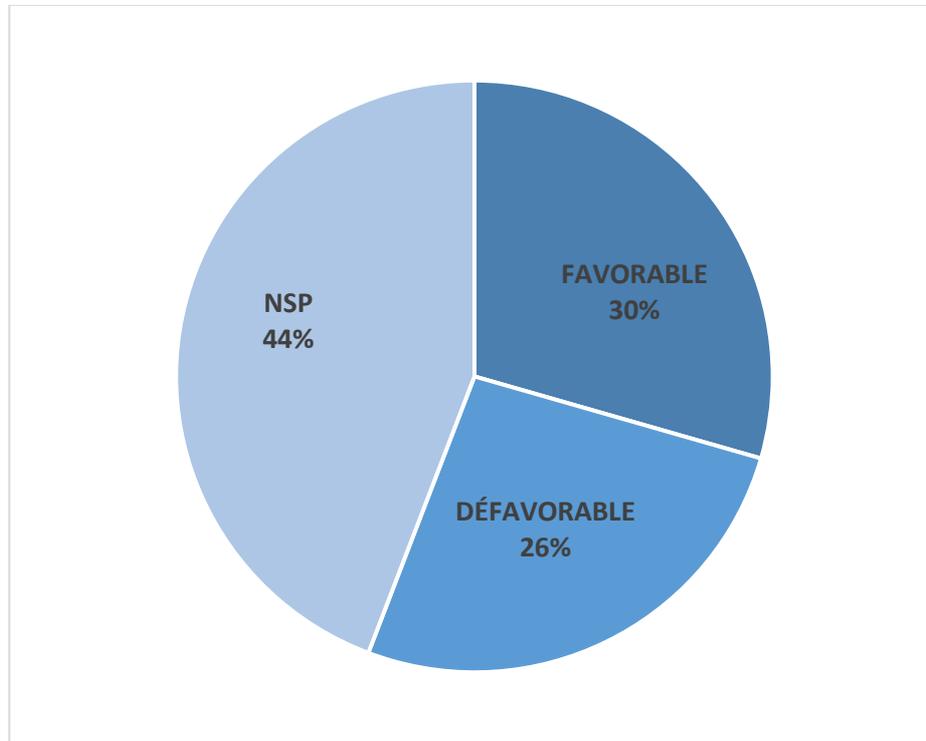


Proposition adoptée mais avec des doutes sur sa faisabilité. Les réserves sont liées à l’impact d’une ouverture 24 h/24 h des lignes de transport. Impact sur le coût mais aussi sur la faisabilité car la nuit les voies sont entretenues. La demande est de faciliter les déplacements en dehors des horaires « classiques » pourtant déjà très étendus et avec le rappel de l’existence des Noctiliens.

Pour les autres services publics - comme les bibliothèques, l’ouverture en particulier le soir a été citée régulièrement dans de nombreuses contributions en particulier dans une perspective d’espace de co-working.

*Précisions : la demande concerne surtout les bibliothèques et les activités culturelles. Pour les étudiants et les salariés, il est difficile de fréquenter les bibliothèques et les activités culturelles dans la semaine après 18h. Elle concerne moins les transports en commun.*

- **Proposition 5. Instaurer un parc immobilier géré par la ville de Paris avec numéro d'autorisation ou d'identification répertorié dans une base de données accessible à tous (en réponse au monopole Airbnb).**



Proposition ayant généré beaucoup de débats et n'ayant pas retenu la majorité des voix. Elle était jugée trop équivoque et imprécise selon de nombreux participants. L'idée est de « municipaliser » la gestion d'Airbnb. Mais des imprécisions subsistent sur le nombre de jours possible, la suppression parallèle de Airbnb à Paris...

Cette proposition aurait gagné à être précisée : s'agit-il d'un parc public de logements détenus par la ville de Paris et faisant concurrence à l'offre Airbnb ou bien d'une structure de la ville de Paris ayant pour mission de réduire la portée de l'offre Airbnb dans la ville ? Dans le premier cas, de nombreux participants estiment que ce n'est ni le rôle ni dans les compétences de la ville de Paris, dans le second il ne s'agit pas d'interdire ou forcément réduire Airbnb (qui contribue à l'attractivité de la ville) mais de le contrôler.

**Précisions :**

*Il s'agit plutôt de contrôler Air bnb pour laisser des logements libres pour la location classique en passant par une plateforme qui limiterait le nombre d'offres de logements sur Airbnb. Il ne s'agit pas de proposer une offre de logements concurrente avec un parc géré par la Ville, mais une structure publique qui régulerait les offres.*